

LANDIS BLANCHIT LES INCULPES ET NE CROIT PAS LES ACCUSATEURS OTTAWA A PITTSBURGH - RICKARD PAYE - LES GRIMPEURS BLANCHIS

LA TROUPE DE CLEGHORN FAIT SA PREMIERE SORTIE CHEZ NOS SOLIDES JHLANS

LE BLANCHISSAGE DES INCULPES

CHICAGO, 12 jan.—Le commandant Landis, après avoir considéré les accusations portées contre les joueurs des White Sox et des Tigris, par Chuck Gandil, a été révoqué au sujet d'une série jouée en 1917, a déclaré que les accusations n'étaient pas fondées et il a blanchi tous les inculpés.

LA RELIANCE A L'OUVRAGE

LA LIGUE D'EASTVIEW A UNE LONGUE SAISON DANS SES LIVRES.

- Voici la cédille de la saison courante dans la ligue Reliance, dont les parties sont terminées à Eastview:
JANVIER
3—Ottawa Fur vs Cyrville
4—Carson vs Royal
6—Cyrville vs Carson
7—Royal vs Ottawa Fur
10—Royal vs Carson
11—Ottawa Fur vs Carson
12—Cyrville vs Ottawa Fur
14—Royal vs Carson
15—Carson vs Ottawa Fur
17—Cyrville vs Ottawa Fur
18—Cyrville vs Ottawa Fur
19—Carson vs Ottawa Fur
20—Ottawa Fur vs Royal
21—Ottawa Fur vs Royal
22—Royal vs Ottawa Fur
23—Royal vs Ottawa Fur
24—Ottawa Fur vs Carson
25—Cyrville vs Carson
26—Ottawa Fur vs Carson
27—Royal vs Ottawa Fur
28—Cyrville vs Ottawa Fur
29—Cyrville vs Ottawa Fur
30—Cyrville vs Ottawa Fur
31—Ottawa Fur vs Royal
32—Ottawa Fur vs Royal
33—Ottawa Fur vs Royal
34—Ottawa Fur vs Royal
35—Ottawa Fur vs Royal
36—Ottawa Fur vs Royal
37—Ottawa Fur vs Royal
38—Ottawa Fur vs Royal
39—Ottawa Fur vs Royal
40—Ottawa Fur vs Royal
41—Ottawa Fur vs Royal
42—Ottawa Fur vs Royal
43—Ottawa Fur vs Royal
44—Ottawa Fur vs Royal
45—Ottawa Fur vs Royal
46—Ottawa Fur vs Royal
47—Ottawa Fur vs Royal
48—Ottawa Fur vs Royal
49—Ottawa Fur vs Royal
50—Ottawa Fur vs Royal
51—Ottawa Fur vs Royal
52—Ottawa Fur vs Royal
53—Ottawa Fur vs Royal
54—Ottawa Fur vs Royal
55—Ottawa Fur vs Royal
56—Ottawa Fur vs Royal
57—Ottawa Fur vs Royal
58—Ottawa Fur vs Royal
59—Ottawa Fur vs Royal
60—Ottawa Fur vs Royal
61—Ottawa Fur vs Royal
62—Ottawa Fur vs Royal
63—Ottawa Fur vs Royal
64—Ottawa Fur vs Royal
65—Ottawa Fur vs Royal
66—Ottawa Fur vs Royal
67—Ottawa Fur vs Royal
68—Ottawa Fur vs Royal
69—Ottawa Fur vs Royal
70—Ottawa Fur vs Royal
71—Ottawa Fur vs Royal
72—Ottawa Fur vs Royal
73—Ottawa Fur vs Royal
74—Ottawa Fur vs Royal
75—Ottawa Fur vs Royal
76—Ottawa Fur vs Royal
77—Ottawa Fur vs Royal
78—Ottawa Fur vs Royal
79—Ottawa Fur vs Royal
80—Ottawa Fur vs Royal
81—Ottawa Fur vs Royal
82—Ottawa Fur vs Royal
83—Ottawa Fur vs Royal
84—Ottawa Fur vs Royal
85—Ottawa Fur vs Royal
86—Ottawa Fur vs Royal
87—Ottawa Fur vs Royal
88—Ottawa Fur vs Royal
89—Ottawa Fur vs Royal
90—Ottawa Fur vs Royal
91—Ottawa Fur vs Royal
92—Ottawa Fur vs Royal
93—Ottawa Fur vs Royal
94—Ottawa Fur vs Royal
95—Ottawa Fur vs Royal
96—Ottawa Fur vs Royal
97—Ottawa Fur vs Royal
98—Ottawa Fur vs Royal
99—Ottawa Fur vs Royal
100—Ottawa Fur vs Royal

W. HUGHES RESTE A LA DIRECTION

UN SOUVENIR DU BON VIEUX TEMPS

DE BEAUX EXPLOITS SACRIFIÉS SOUS LES COULEURS DE L'ANTIQUE ASSOCIATION AMERICAINE.

DANS L'ARENE

LES JOUTES DE CE SOIR

- LES JOUTES DE CE SOIR
Les quatre parties de ce soir sont d'un vif intérêt. En plus du voyage Pittsburg, il y a la passe d'armes entre le Canadien et les Yankees; la visite du St. Patrick aux Rangers et la promenade de Boston à Detroit.
Nous osons croire qu'Ottawa, Canadien, Rangers et Detroit obtiendront la décision.

LES BOURGEOIS ONT TRIOMPHE

LES SOLDATS FONT UNE BELLE LUTTE, MAIS ILS SUCCOMBENT.

BEAU SUCCES DES ROYAUX

CYRVILLE BAT TU DANS UNE PARTIE DU CIRCUIT D'EASTVIEW.

JOUTE NULLE ENTRE SEGUIN ET BOOTH

Le Séguin Frères et le J. R. Booth ont fait partie nulle, sans point, après un conflit serré mercredi soir au Parc Royal devant une assistance considérable.

LIGUE WEST-END

Carlington, 1; Laurentian View, 1; Parkdale, 3; Maple Leaf, 1; Ottawa-ouest, 5; Westboro, 1.

DEUX PRINCES DE L'ARENE



A gauche, JAMES J. CORBETT; à droite, BOB FITZSIMMONS, tels qu'ils apparaissent dans leur joute mémorable quand Corbett perdit son titre. Les connaisseurs disent que personne de la génération actuelle ne peut égaler la science et la valeur de ces deux étoiles.

L'ATHLETIQUE A UNE CHANCE

LA LIGUE DE HULL NE LUI IMPOSE PAS LA DEFAITE DES GEANTS.

LA SURPRISE DE PRINCE HAMLET

N.-ORLEANS, 13.—Voici les résultats des courses de mercredi, au Parc de l'Exposition.

LA BALLE AUX BASES

WHITEY WITT, un vétéran de la ligue Américaine qui conclut sa carrière, l'an dernier, dans le champ extérieur de Brooklyn, a été engagé par Kansas City, de l'Association Américaine. N'étant pas vieux, il devrait avoir une bonne saison.

WALKER A FAIT UN RECORD MODERNE

MICKY EST LE SEUL QUI AIT ENLEVÉ UN TITRE DANS UNE CATEGORIE SUPERIEURE, APRES AVOIR ETE BATTU DANS UNE CLASSE INFÉRIEURE.

TOSCANELLI A FAIT DU BRUIT

BOURASSA SURPREND AVEC LE CHEVAL GRIS DE SEAGRAM.

HAMILTON EST DANS LA COURSE

HAMILTON, 13.—Hamilton s'est remis dans la course aux honneurs de la ligue Canadienne, en triomphant de Stratford, hier soir, au pointage de 4-1. Campbell compta pour les locaux l'unique point de la période initiale et Green porta le pointage à 2-0 dans la deuxième séance. Touhey fit le point des visiteurs dans la troisième période.

Wheat aux Athlétiques

PHILADELPHIE, 12.—Zach Wheat, voltigeur récemment libéré par Brooklyn, portera l'uniforme des Athlétiques, au cours de la prochaine campagne. Connie Mack dit qu'il est satisfait de son équipe.

VENTE DE COUTURE DE SLOVER



Tissus à Draps Flanellette Tissus à Serviettes, etc. Profitez de ces aubaines extra spéciales et faites votre couture domestique avec une appréciable économie.

COUPONS Coton Ecrû 5c LA VERGE

Coton Blanc 36 pcs de largeur. Belle texture uniforme. Spécial, la verge, 15c

Coutil A l'Epreuve de la Plume Spécial, la verge, 45c

Magasin à Rayons SLOVER

Marché By 61, RUE YORK Téléphone: RIDEAU 1534

GRIMPEURS ONT BAISSÉ PAVILLON

LE RIDEAU INFLIGE UN RUDE BLANCHISSAGE AU MONTAGNARD

LE WRIGHTVILLE SUR LE SENTIER

LE CHEF CHARBONNEAU EN VERT A CAPITULÉ. — DÉFIA TOUT CLUB JUNIOR.

SAINT-ALBERT

Le 3 janvier s'éteignait dans le Seigneur Mile Bertha Matte, fille de M. et Mme Alexandre Matte. Son service eut lieu mercredi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Elle laisse pour la plénitude son père et sa mère, deux sœurs, Rosa, Yvonne, Germaine, Roméo et Hymel. Remarqués au service: ses oncles et tantes, M. et Mme Augustin Matte, M. et Mme St-Pierre, M. Jos. Matte, de Cyrville, Justin Matte, de Marionville, M. et Mme Paquette, de Rouville, Charles Cheffer, ses cousins, Jos. Vinette, Calixte Matte, Alex. Matte, Osiar Paquette, Léon Cheffer, Hildy, Blanchard, Albert Blanchard, W. Paquette, M. et Mme Albert Matte, ses cousines Yvonne Paquette, Laurette Cheffer, Maria Blanchard, Marie-Anne Matte, Roseanna, Agnès Matte, M. et Mme Omer Laplante, Omer Dubé, Hermas, Meilleur, Omer Laplante, ses amis, M. et Mme Amable Quessel, Alphonse Meilleur, N. Lafrance, Achille Legault, M. Renaud, Zéphirin, Valère, René Laplante, J. P. Meilleur, C. Bériault, G. Clément, O. J. Ranger, E. Lebrun, Omer Legault, Miles Alphonse et Yvonne Laplante, de Casselman, Miles C. Meilleur, C. Oulmet, D. Lefèvre, M. A. Laplante, Rose Ranger, G. Whissell, O. Cayer, Eulalie Forget, Blanche Meilleur, B. Laplante, B. Meloche, Clément Quessel, P. Chance, Nicolas Meilleur, Thérèse Lafrance. Nos sympathies.

CHESTERVILLE GAGNE

Chesterville a pris la mesure de Russell, par 2-0, dans une joute de la ligue Centrale disputée hier soir à Russell. Russell menait, 2-0, à la première session, mais les chances étaient égales à la deuxième période.

LA GARE EGALE AVEC LES SURINTENDANTS

La lutte se fait serrée dans la ligue du Canadien National, et les parties d'hier soir laissent Albert et les Surintendants sur un pied d'égalité en première position.

CONNOLLY A FAIT RECORD

Edwin Connolly, un des brillants skieurs de l'Université d'Ottawa, a enlevé la course tenue hier, à Ironsides, sous les auspices de notre institution. En parcourant la route en 32.30 minutes, il abassa d'une demi-minute le record de la saison.

PAINKILLER

Crampes - Colique - Diarrhée. Prendre une cuillerée à thé de Painkiller dans un verre d'eau chaude sucrée toutes les vingt minutes jusqu'à soulagement. Si le mal est dû à une alimentation dommageable, prendre aussi une dose d'huile de ricin. Se frotter l'estomac et la région intestinale avec la main nue humectée de Painkiller. Recter tranquille et à la chaleur jusqu'à ce que l'attaque se calme. DAVIS & LAWRENCE CO., New-York, Montréal.

A la Commission scolaire

M. Samuel Genest, réélu président pour la quinzième fois. — Nos écoles entre bonnes mains. — La suppression des comités français et anglais. — Les droits de la minorité.

M. Samuel Genest a été réélu hier soir, pour la quinzième fois, président de la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa.

Le nom de M. Genest restera profondément uni à l'histoire de nos luttes scolaires. Nommé président pour la première fois au début de l'année 1913, c'est-à-dire, à l'aurore de nos difficultés.

M. Genest a dirigé les destinées de la Commission scolaire à travers les périodes les plus difficiles de son existence.

C'est avec une joie profonde que nous voyons, cette année encore, M. Genest à la tête de la Commission des Ecoles Séparées, entouré d'un excellent groupe de commissaires.

Les journaux anglais annoncent ce matin en gros titres qu'une injustice a été commise envers les catholiques de langue anglaise, du fait de la suppression des comités français et anglais.

Le double comité avait été créé en janvier 1920 afin de donner plus de liberté aux deux groupes de commissaires.

La minorité de langue anglaise avait promis que, si ce comité était créé, l'injonction Mackell serait levée.

De plus, un autre but de la fondation de ces comités était d'amener de meilleures relations entre les deux groupes de catholiques.

La situation devenait intolérable et des Irlandais eux-mêmes ont exprimé le désir de voir disparaître le régime des comités.

Un commissaire irlandais a été nommé président d'un des trois nouveaux comités administratifs et la minorité a des représentants sur chaque comité.

Les Canadiens français, dans les endroits où ils sont en minorité, peuvent-ils en dire autant?

Charles GAUTIER.

Problème du transport

II — Les taxes

Nous avons vu hier que si la construction de l'Intercolonial a été décidée pour des raisons de politique ou de commerce, le parcours a été tracé d'un point de vue stratégique, ce qui l'a augmenté, suivant des opinions fort autorisées, de près de deux cent cinquante milles.

Cette subordination de deux premières considérations à la troisième a fini par créer, avec les progrès dans les industries et les années, un embarras économique qui menace aujourd'hui de frapper l'avenir des provinces maritimes dans leurs parties vitales.

Cette augmentation de 250 milles, inutile pour le commerce, devait constituer une barrière pratiquement infranchissable pour les produits des provinces de l'est qui voudraient remplir les marchés des provinces centrales.

On peut se faire une idée de cette augmentation proportionnelle des taxes de transport en fixant à 100 ceux de 1912. Les chiffres que nous avons indiqués en effet que l'augmentation, pour les provinces maritimes, a été de 92, de sorte que leur 100 est devenu 192, tandis que la moyenne de l'augmentation des mêmes taxes, dans le reste du Canada, n'a été que de 55, soit 37 pour cent de moins que les trois provinces Atlantiques.

Il n'entre évidemment pas dans nos intentions de critiquer ces augmentations, qui peuvent être motivées par des raisons d'administration de notre réseau canadien.

Notre confrère de langue anglaise se fait ce raisonnement: Si le maire de Québec censure des films qui sont moraux parce que l'acteur principal a une vie privée immorale — ce qui n'est pas encore prouvé d'ailleurs — il lui faudra, pour les mêmes raisons, purger ses bibliothèques de toutes les oeuvres dont les auteurs vivent encore et qui ont attiré l'attention publique par les fredaines de leur vie.

Mais il y a cette différence: les fredaines de Chaplin remplissent la presse de deux pages au moins, les Etats-Unis et puis le nôtre, et le nom seul de Chaplin imprime dans la société des entretiens qui n'ont pas leur raison d'être, tandis qu'une pareille publicité n'a pas mis en évidence les vices des auteurs auxquels fait allusion le "Journal".

Il fallait s'attendre à voir quelqu'un prendre la défense de Chaplin au nom de l'art, qu'on veut indépendant de la morale. Mais le malheur veut que l'art ne soit pas indépendant de la morale!

Un malheur? Oui, pour les défenseurs de Chaplin. Mais pour nous cette dépendance de l'art à la morale est un bonheur.

Charles MICHAUD

Un inventeur anglais aurait réussi à fabriquer des pellicules à l'épreuve du feu. On sait que ces minces rubans de cellulose sont, d'ordinaire, inflammables à l'exès et qu'on prend des précautions infinies pour éviter des explosions qui provoqueraient la plupart du temps des paniques et des hécatombes.

Il convient d'admirer ces savants qui veulent protéger les corps des habitués des théâtres. Mais les salles de cinéma n'offrent pas que des dangers de l'ordre physique. Il ya, en plus, les dangers de l'ordre moral, à part ceux qui corrodent petit à petit la santé, l'air vicié par exemple.

Quand déploierait-on ses efforts à protéger aussi la jeunesse du contact toujours déprimant de l'immoralité? Il y a bien, à cette fin, des bureaux de censure, mais combien de mauvaises choses laissent-ils encore passer?

La presse américaine surtout, mais aussi la presse canadienne, ont fait grand état, ces jours derniers, d'une déclaration du président Coolidge, des Etats-Unis, qui a prononcé des paroles très sévères à l'adresse du Mexique, dont le gouvernement menace dans le Nicaragua les intérêts pétroliers de magnats américains.

M. Coolidge a clairement laissé entendre, dans sa déclaration au congrès, qu'il n'endurerait pas bien longtemps de pareilles spoliations.

Cependant, depuis combien de temps le gouvernement mexicain ne persécute-t-il pas les catholiques mexicains? Et qu'est-ce qu'a entrepris le gouvernement américain pour mettre fin à ces persécutions?

Est-ce que, pour lui, les intérêts des puits d'huile sont plus grands que ceux de la religion. On le dirait vraiment, à ses actes.

Le Journal, dans son édition d'aujourd'hui, trouve exagérée la décision du maire de Québec, qui a demandé aux censeurs municipaux de la vieille capitale de bannir le plus possible des théâtres de cette ville les films de Charlie Chaplin, pour les raisons exposées hier dans cette colonne.

Notre confrère de langue anglaise se fait ce raisonnement: Si le maire de Québec censure des films qui sont moraux parce que l'acteur principal a une vie privée immorale — ce qui n'est pas encore prouvé d'ailleurs — il lui faudra, pour les mêmes raisons, purger ses bibliothèques de toutes les oeuvres dont les auteurs vivent encore et qui ont attiré l'attention publique par les fredaines de leur vie.

Mais il y a cette différence: les fredaines de Chaplin remplissent la presse de deux pages au moins, les Etats-Unis et puis le nôtre, et le nom seul de Chaplin imprime dans la société des entretiens qui n'ont pas leur raison d'être, tandis qu'une pareille publicité n'a pas mis en évidence les vices des auteurs auxquels fait allusion le "Journal".

Il fallait s'attendre à voir quelqu'un prendre la défense de Chaplin au nom de l'art, qu'on veut indépendant de la morale. Mais le malheur veut que l'art ne soit pas indépendant de la morale!

Un malheur? Oui, pour les défenseurs de Chaplin. Mais pour nous cette dépendance de l'art à la morale est un bonheur.

Charles MICHAUD

Un inventeur anglais aurait réussi à fabriquer des pellicules à l'épreuve du feu. On sait que ces minces rubans de cellulose sont, d'ordinaire, inflammables à l'exès et qu'on prend des précautions infinies pour éviter des explosions qui provoqueraient la plupart du temps des paniques et des hécatombes.

Il convient d'admirer ces savants qui veulent protéger les corps des habitués des théâtres. Mais les salles de cinéma n'offrent pas que des dangers de l'ordre physique. Il ya, en plus, les dangers de l'ordre moral, à part ceux qui corrodent petit à petit la santé, l'air vicié par exemple.

Quand déploierait-on ses efforts à protéger aussi la jeunesse du contact toujours déprimant de l'immoralité? Il y a bien, à cette fin, des bureaux de censure, mais combien de mauvaises choses laissent-ils encore passer?

La presse américaine surtout, mais aussi la presse canadienne, ont fait grand état, ces jours derniers, d'une déclaration du président Coolidge, des Etats-Unis, qui a prononcé des paroles très sévères à l'adresse du Mexique, dont le gouvernement menace dans le Nicaragua les intérêts pétroliers de magnats américains.

M. Coolidge a clairement laissé entendre, dans sa déclaration au congrès, qu'il n'endurerait pas bien longtemps de pareilles spoliations.

Cependant, depuis combien de temps le gouvernement mexicain ne persécute-t-il pas les catholiques mexicains? Et qu'est-ce qu'a entrepris le gouvernement américain pour mettre fin à ces persécutions?

Est-ce que, pour lui, les intérêts des puits d'huile sont plus grands que ceux de la religion. On le dirait vraiment, à ses actes.

Le Journal, dans son édition d'aujourd'hui, trouve exagérée la décision du maire de Québec, qui a demandé aux censeurs municipaux de la vieille capitale de bannir le plus possible des théâtres de cette ville les films de Charlie Chaplin, pour les raisons exposées hier dans cette colonne.

Notre confrère de langue anglaise se fait ce raisonnement: Si le maire de Québec censure des films qui sont moraux parce que l'acteur principal a une vie privée immorale — ce qui n'est pas encore prouvé d'ailleurs — il lui faudra, pour les mêmes raisons, purger ses bibliothèques de toutes les oeuvres dont les auteurs vivent encore et qui ont attiré l'attention publique par les fredaines de leur vie.

Mais il y a cette différence: les fredaines de Chaplin remplissent la presse de deux pages au moins, les Etats-Unis et puis le nôtre, et le nom seul de Chaplin imprime dans la société des entretiens qui n'ont pas leur raison d'être, tandis qu'une pareille publicité n'a pas mis en évidence les vices des auteurs auxquels fait allusion le "Journal".

LA DOCTRINE DE L'ACTION FRANCAISE

Pour les impérialistes anglais du Canada, battus et rebattus en brève, mais dont la race n'est pas éteinte, tant s'en faut, le sentiment politique par excellence, c'est l'amour de l'empire anglais.

Ce sentiment n'est partagé que par quelques rares spécimens de notre race. Pour les Canadiens tout court, français ou anglais, c'est l'amour de la confédération canadienne. Pour les vrais Canadiens français ce doit être à notre avis la Canada française, patrie véritable si on le considère dans le Québec, reconnu de droit sous les régimes politiques de 1774, de 1791 et de 1867, et reconnu de fait après 1840, où nous jouissons de la plus large autonomie politique, où nous sommes les maîtres du gouvernement, et où sont en vigueur les lois civiles introduites ici par les fondateurs de notre peuple; patrie morale que le Canada français, si on le considère dans toutes les parties de la confédération canadienne où vivent des Canadiens français et surtout là où ils sont organisés comme en tant de bastions d'avant-postes de la vieille Patrie française qu'est la vallée du Saint-Laurent.

Si, comme l'a chanté le poète, La Patrie est le lieu où l'on aime sa mère, où l'on court, où l'on pleure, où l'on naît, où l'on meurt, où l'on se bat, où l'on aime sa patrie, c'est pour nous le Canada français, avec la frontière politique que je viens d'indiquer: celle du Québec; avec la frontière morale que je viens de décrire: partout où nous sommes dans la confédération canadienne. Cela me paraît clair et juste. Redisons le pour que soit répandu ce qui nous paraît ainsi clair et juste. Mais ne soyons pas intransigeants, ni oublieux de l'importance de la solidarité qui doit nous unir tous, au point de livrer spontanément bataille avec ceux qui n'admettent pas ce classement cette définition.

Voilà sur quel terrain nous nous sommes placés, on peut dire naturellement et spontanément, même avant notre enquête, fort remarquable, en 1922. La constance de cette attitude est, à la fois le motif et la conséquence de notre doctrine politique.

En 1918 notre première enquête était faite. Elle avait pour titre "nos forces nationales". Et M. Henri Bourassa, qui y participa, écrivit en octobre l'article intitulé "la colonisation". Il termina par ces mots: "Coloniser, c'est faire colon, par l'amour de Dieu et de la patrie, pour la conservation de la foi, des moeurs, de la langue et des saintes traditions de la race!"

L'Action française cherchait à faire connaître et aimer nos "précurseurs" l'année suivante, en 1919. Au mois de mai, M. Antonio Perrault présentait une intéressante étude sur Edmond de Nevers. "Sans vouloir le peindre plus grand que de nature et lui trouver une attitude à laquelle il ne songeait point, l'on peut reconnaître en lui l'un des chefs du mouvement qui tend à sauvegarder, au sein de la Confédération, le principe des nationalités." Et M. Perrault écrivait plus loin: "S'ils n'étaient provinciaux, les Canadiens français publieraient vite, dans le tourbillon, leur âme nationale. De Nevers le croyait!"

Au mois de novembre, M. Omer Héroux nous entretenait de Jules-Paul Tardivel, l'auteur de "Pour la Patrie", et il citait de lui ces lignes: "Que ces rêves d'anglicisation générale ne nous étonnent pas et ne nous exaspèrent pas. Ils sont naturels. Mais à ces rêves opposons sans aigreur, sans haine, avec fermeté toutefois, une grande réalité historique. Et cette réalité, c'est que, si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste, pour qu'elle s'y développe, qu'elle y remplisse son rôle et atteigne à de hautes destinées."

"Comment servir" était la rubrique de l'enquête de 1920. Et cette année-là des représentants de tous les états de la vie sociale furent chargés de commenter leurs points de vue respectifs, le credo politique de la race. J'ai lu ou parcouru ces douze études pour en vérifier les conclusions. M. Magnan, dans l'Institutur, M. Perrault, dans Les Professions Libérales, M. Laurendeau, dans l'Artiste, M. Bernier, dans le Voyageur de commerce, M. Charpentier, dans l'Ouvrier, Mme Padette, dans les Mères, M. Desrosiers, dans l'Etudiant, M. Vien, dans le Délégué, M. Dorion, dans le Publiciste, M. Versailles, dans l'Homme d'affaires, Mgr F. Gauthier, dans le Journaliste, ont tous présenté la même doctrine politique: fidélité et mouvement à la race. Seule la première étude, écrite pourtant par un patriote, M. Caron, ministre de l'Agriculture, demeura sur les sommets très élevés, sur le pic, pourrions-nous dire, de l'humanité, dans son article sur l'Agriculture. Mais par sa dernière phrase on peut relater à la rigueur sa conclusion à notre thème: "A vous, messieurs de l'Action Française, qui poursuivez l'idée patriotique de perpétuer sur la terre d'Amérique l'une des plus grandes civilisations de l'histoire, à vous d'aider de tout votre talent, et de prouver plus étouffamment que je n'ai pu le faire, que ce sont là les premiers soins à donner à l'humanité pour le guérir du mal profond que lui a fait la guerre."

En 1921 l'Action française aborda résolument le grave problème de l'indépendance économique des Canadiens français. Organiser l'enquête était déjà bien servir notre collectivité. Les enquêteurs, MM. Montpetit, Perrault, Asselin, Miller, Vanier, Pelletier, Lorrain, Leman, Laureys, Héroux, Gendreau et l'abbé Groulx n'ont pas développé de thèmes contraires à la proposition générale que suggérait ce beau titre de l'indépendance économique des Canadiens français. M. Montpetit avait fini le premier article de la série par ces mots: "Enrichissons-nous pour faire rayonner notre innéité française, pour qu'une question d'argent ne retarde plus nos volontés et la satisfaction des plus nobles besoins." M. l'abbé Groulx termina l'enquête par cette page: "Les grands mouvements de collectivité sont généralement provoqués et soutenus par des causes de l'ordre idéal, par une pensée supérieure qui rallie à soi-même toutes les fins secondaires. Dans leur Géographie de l'histoire, MM. Jean Brunhes et Camille Vallaux ont cherché les "impulsions immatérielles", qui, à certains moments plus graves, déterminent un peuple à chercher jusque dans l'alliance du sol, un moyen de défense et de salut, et ces impulsions ils les énumèrent ainsi: "cohésion d'une nationalité qui sent où elle se défend, orgueil d'un peuple qui fait son histoire ou qui veut faire l'histoire, puissance traditionnelle d'un sentiment impérieux du devoir, zèle apostolique pour le triomphe d'une foi." Combien de ces impulsions, si ce n'est toutes, auraient besoin de soulèver, à l'heure actuelle, nos volontés? Puisque, de l'avis unanime, nous manquons de confiance en nous-mêmes, le remède ne serait-ce pas de faire entrer dans la vie morale de notre collectivité, les idées et les sentiments qui nous rendaient la confiance et une fierté active? Allons jusqu'au bout de notre pensée: le premier élément moral d'une réaction appropriée et par conséquent la première condition d'un puissant effort économique, ne serait-ce pas, en définitive, de nous entendre une fois pour toutes, sur le caractère politique et national du Québec? Aux administrateurs de notre domaine pendant ces derniers trente ans, on a reproché des fautes d'incapacité et d'imprévoyance parfois criminelles. A ces fautes ne faut-il pas joindre, dans une égale mesure, le péché de l'indifférentisme national? Après la déformation du patriotisme français que nous a valu le fédéralisme, entraîné par ce qui se pratiquait all-

leurs, dans cette immense portion de notre pays où le territoire restait ouvert aux vagues de l'immigration cosmopolite, qui pourra dire jusqu'à quel point nos gouvernements n'ont pas entendu traiter le Québec comme une province encore attardée, elle aussi, à la période de devenir national? Notre territoire fut mis à l'enchère publique, tout comme les plaines de l'ouest canadien, et vendu aux plus hauts enchérisseurs, sans qu'on se soucie des droits des nationaux. Le domaine national, le capital d'exploitation n'ont jamais eu pour nos gouvernements de nationalité, parce que, pour eux, l'Etat n'en avait point. Eh bien, c'est cette incroyable erreur qui doit prendre fin et appartenir à la jeune génération, si elle veut atteindre aux réalisations puissantes, de faire admettre que l'être ethnique de l'Etat québécois est fixé depuis longtemps et de façon irrévocable. Une histoire déjà longue de trois siècles, la possession presque entière du sol par une race déterminée, et ce y a gravé par ses moeurs et ses institutions originales, le statut spécial qu'elle s'est réservé dans toutes les constitutions politiques depuis 1774, ont fait du Québec un Etat français qu'il faut reconnaître en théorie comme en fait. C'est cette vérité qu'il faut replacer en haut pour qu'elle y gouverne chez nous l'ordre économique, comme on admet spontanément qu'elle doit gouverner les autres fonctions de notre vie. Dieu parfois laisse flotter les rênes de sa providence, il ne les abandonne jamais.

IMPORTANT

Les courriers non signés ou contrasignés par les correspondants officiels du "Droit" ne peuvent être publiés.

La gorge. La Crémomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Crémomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des conduits respiratoires et elle est excellente comme reconstruisant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-la à votre pharmacien. Crémomulsion Co., Limited., Toronto, Ont.

RHUMES QUI DEGENERENT EN PNEUMONIE

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Crémomulsion, émulsion de créosote agréable au goût. La Crémomulsion est une nouvelle découverte médicale qui produit un double effet en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enravant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents guérisseurs connus contre toux et rhumes opiniâtres et contre toute forme de maladie de

la gorge. La Crémomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Crémomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des conduits respiratoires et elle est excellente comme reconstruisant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-la à votre pharmacien. Crémomulsion Co., Limited., Toronto, Ont.

CREOMULSION

CREOMULSION

CREOMULSION

leurs, dans cette immense portion de notre pays où le territoire restait ouvert aux vagues de l'immigration cosmopolite, qui pourra dire jusqu'à quel point nos gouvernements n'ont pas entendu traiter le Québec comme une province encore attardée, elle aussi, à la période de devenir national? Notre territoire fut mis à l'enchère publique, tout comme les plaines de l'ouest canadien, et vendu aux plus hauts enchérisseurs, sans qu'on se soucie des droits des nationaux. Le domaine national, le capital d'exploitation n'ont jamais eu pour nos gouvernements de nationalité, parce que, pour eux, l'Etat n'en avait point. Eh bien, c'est cette incroyable erreur qui doit prendre fin et appartenir à la jeune génération, si elle veut atteindre aux réalisations puissantes, de faire admettre que l'être ethnique de l'Etat québécois est fixé depuis longtemps et de façon irrévocable. Une histoire déjà longue de trois siècles, la possession presque entière du sol par une race déterminée, et ce y a gravé par ses moeurs et ses institutions originales, le statut spécial qu'elle s'est réservé dans toutes les constitutions politiques depuis 1774, ont fait du Québec un Etat français qu'il faut reconnaître en théorie comme en fait. C'est cette vérité qu'il faut replacer en haut pour qu'elle y gouverne chez nous l'ordre économique, comme on admet spontanément qu'elle doit gouverner les autres fonctions de notre vie. Dieu parfois laisse flotter les rênes de sa providence, il ne les abandonne jamais.

IMPORTANT

Les courriers non signés ou contrasignés par les correspondants officiels du "Droit" ne peuvent être publiés.

La gorge. La Crémomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Crémomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des conduits respiratoires et elle est excellente comme reconstruisant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-la à votre pharmacien. Crémomulsion Co., Limited., Toronto, Ont.

RHUMES QUI DEGENERENT EN PNEUMONIE

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Crémomulsion, émulsion de créosote agréable au goût. La Crémomulsion est une nouvelle découverte médicale qui produit un double effet en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enravant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents guérisseurs connus contre toux et rhumes opiniâtres et contre toute forme de maladie de

la gorge. La Crémomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Crémomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies des conduits respiratoires et elle est excellente comme reconstruisant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-la à votre pharmacien. Crémomulsion Co., Limited., Toronto, Ont.

CREOMULSION

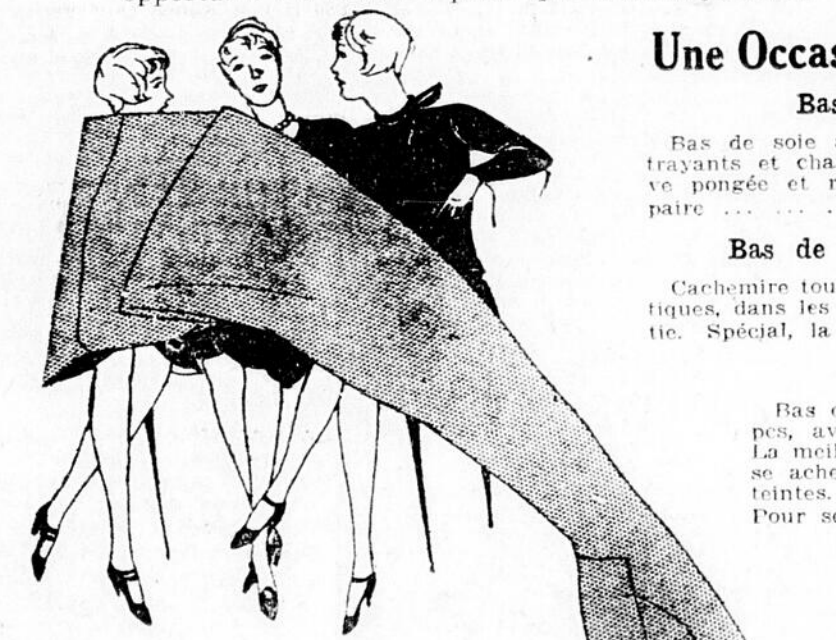
CREOMULSION

CREOMULSION

Etabli en 1889 Le magasin de satisfaction d'Ottawa Queen 5400

VENTE DE JANVIER

Pour la vente de jeudi nous offrons des aubaines exceptionnelles en Gants et Bas. Ne manquez pas de prendre votre part de ces rabais opportuns. Ils valent la peine que vous en jouissiez.



Une Occasion Opportune en

Bas Soie et Laine

Bas de soie sur cachemire tout laine, attrayant et chauds, dans les teintes de fauve, pommée et rôtie. Pour écarter, la paire... 98c

Bas de Cachemire de Laine

Cachemire tout laine, avec haut à côtes élastiques, dans les teintes de fauve et rôtie. Spécial, la paire... 98c

Bas de Soie

Bas de Fil Pure Soie, jambe de 23 pes, avec talons et bouts renforcés. La meilleure valeur que l'argent puisse acheter, en un bel assortiment de teintes. Pour seulement... \$1.00

Mitaines pour Enfants

Tricot uni, tout laine, dans les teintes de blanc, gris, chambrun brun et rouge. Toutes les pointures jusqu'à 8. La paire... 49c et 59c

Gants de Laine

Un lot de Gants Gantelés de laine, avec joints de blure de cuir, aussi Gants de laine doublés dans les teintes de chambrun et naturel. Valant jusqu'à \$3.95. Pour écarter, la paire... \$1.98

Gants de Suède

Gants de Suède de choix, doublés de laine, avec poignets de fourrure en genres fourreau, Gris et tan. Pour écarter, la paire... \$3.95

Culottes

de Velours Côtelé Gris pour Garçonnetts Culottes pour garçonnetts, faites de velours côtelé épais, entièrement doublées et très bien confectionnées. Tailles 23 à 35. Extra spécial. \$2.75

Gilets-Tricot

Tout Laine pour Garçonnetts Genre encolure pointue, 2 poches, en les teintes de blanc, gris, chambrun brun et rouge. Prix courants \$2.25 et \$2.50. POUR ECOULER A \$1.19

Bas Golf

pour Garçonnetts Gris et bruyère, hauts de couleur de fantaisie. Pointures 9 à 11. POUR ECOULER A 29c

20% d'Escompte sur tous les complets, en magasin, pour garçonnetts L. N. POULIN, Ltée

"Trente-huit ans de service fidèle."

NOUVELLES de HULL

LES PLUS COUPABLES

Notre confrère d'Ottawa, M. Gauthier, soulignait dans une note l'autre jour une des vraies causes de la réputation peu enviable qu'on nous a faite: notre voisinage de la Capitale.

Il habite maintenant cette ville et il a bien connu la nôtre. Son témoignage ne saurait être suspecté de partialité ou d'un manque d'observation.

Mais relisons ce qu'il a écrit, et qui est si vengé pour nous: "Nos concitoyens de langue anglaise d'Ottawa, disent-ils, sont habitués à parler avec un certain dédain de la ville de Hull. A leurs yeux, la Capitale est, au point de vue moral, au-dessus de tout reproche, et la ville voisine le repaire de tous les vices."

"Et pourtant? Quand on y regarde d'un peu près, qui crée le désordre de l'autre côté du pont? Qui remplit les tavernes, les débits clandestins, les mauvais lieux? D'où vient la majorité de ceux qui comparaisent en cour de police?"

"Samedi après-midi, la police de Hull a fait quarante-et-une arrestations dans une maison de jeu. Des personnes arrêtées, quarante sont d'Ottawa, une seule de Hull."

"Ce serait plutôt à Hull de se plaindre du voisinage d'Ottawa, car c'est à cause de l'affluence constante des associés de la Capitale que Hull a acquis la réputation d'une ville trop hospitalière."

Et voilà. C'est bien tapé, c'est bien vrai. C'est en anglais qu'on entend surtout parler dans les tavernes; les nombreuses comparaisons en cour de recorder sont pour des offenses commises par des étrangers, dans une proportion d'environ quatre-vingt-dix pour cent; en cour de police, c'est à peu près la même chose.

Evidemment c'est la différence de système dans la législation des liqueurs qui est au fond de cela. Dans Québec, la vente et la consommation des boissons sont permises; dans Ontario elles sont défendues. Alors, des vertueux ontariens, qui se prétendent bien supérieurs à nous, sous tous rapports, viennent s'abreuver et faire leurs fredaines chez nous. Le nombre de ceux que la police locale attrape permet d'affirmer qu'elle a de la vigilance et rempli assez bien son devoir.

Le spectacle du défilé de nos voisins dans notre ville, à la recherche des tavernes et des magasins de la Commission des liqueurs, est instructif et amusant pour un observateur.

A peu près chaque tramway de la Hull ou de la Ottawa Electric apporte quotidiennement son contingent de buveurs à l'une quelconque de nos trois nombreuses tavernes. Si vous êtes un habitué de ces véhicules, vous en reconnaissez chaque jour qui viennent prendre leur "consommation." Vous pouvez dire d'avance à quel endroit ils vont descendre et rarement vous trompez-vous. Souvent ce sont de "gros" monsieurs, à en juger par leurs habits fins et la canne aristocratique qui servira à rassurer leurs pas au retour.

Il y en a d'autres qui viennent à pied, par les deux ponts, et qui s'en retournent plus ou moins solides sur leurs jambes. D'autres s'amènent dans des autos que vous pouvez compter en grand nombre aux portes des tavernes. On le constate facilement par la "licence" ontarienne qu'elles affichent.

Aux magasins des liqueurs, c'est la même chose: beaucoup d'auto ontariens, la veille des grandes fêtes surtout, comme pour la Noël et le Nouvel An. Et que dire aussi du nombre des piétons qui retournent avec leur petite provision?

Pourtant le transport des liqueurs entre les deux villes est prohibé par leur province respective. Et rarement apprendra-t-on que les délinquants ont été inquiétés.

Il n'y a pas à dire: Ottawa, le gouvernement provincial de Québec et celui d'Ontario sont les plus responsables de la fréquentation de nos barettes et des désordres que cela nous amène. Alors, ce n'est pas Hull, ni sa population la plus coupable.

Mais l'Ontario aura bientôt un régime des liqueurs et il est à croire que la situation va s'améliorer pour nous. Nous ne le regretterons évidemment pas.

— Henri LÉSSARD.

DES PLAINTES AU SUJET DES TRAMWAYS

Plusieurs personnes font connaître leurs griefs au Club de la Jeunesse libérale, réuni hier soir—On se prépare pour la séance de la Commission des Services Publics, le 21 janvier.

LE SERVICE

La réunion publique convoquée pour hier soir à la salle Lafleche par les membres du Club de la Jeunesse Libérale du Comté de Hull, a remporté un franc succès. Elle a été présidée par l'avocat Fournier. La salle était remplie à sa capacité et il y avait un grand nombre de dames. On remarquait le Maire Lambert, les échevins Gauthier et Chénier.

M. Fournier a expliqué que le but de la réunion était de recueillir les arguments pour transmettre à la Commission des Services Publics de Québec, au sujet du transport par autobus. Nous voulons pas combattre la compagnie Hull Electric, a-t-il dit, mais nous cherchons à accommoder la population.

Plusieurs personnes ont exposé hier soir leurs raisons pour favoriser les autobus.

CEUX QUI PARLENT

M. Jean Carrière rapporte que le 8 janvier dernier, en compagnie de deux de ses amis, il fut obligé d'attendre les tramways au moins une demi-heure aux rues Principales et Laval. Il présenta ensuite un mémoire qu'il a rédigé sur le service irrégulier des tramways dans notre ville.

M. J. Fortin, de la rue Dumas, Wrightville, dit à son tour que le soir du Jour de l'An, son épouse fut obligée d'attendre les tramways, aux rues Principales et Du Pont, pendant plus de 45 minutes, car tous ceux qui passaient étaient remplis de skieurs et skieuses et ne prenaient plus de passagers. Heureusement qu'un constable de la ville a fait arrêter un tramway, à-t-il ajouté, car elle aurait été obligée d'attendre davantage.

M. G. Caron relate que le matin de l'Innocence du 2 janvier les tramways parent circuler à un heures seulement, un grand nombre de travailleurs auraient été capables de se rendre à leur ouvrage en voiture et à temps.

Mme L. D'Aoust dit que le tramway qui passe à six heures le matin est très froid et pas du tout confortable. Les nombreuses femmes qui sont travailler à Ottawa de bonne heure le matin étaient beaucoup mieux servies par les autobus.

Un autre témoin rapporte avoir attendu plus de 40 minutes pour un tramway aux rues Youville et Laurier.

M. Eug. Chartrand, de la rue Laurier, dit à son tour que le 8 janvier dernier, vers six heures, il attendait un tramway aux rues Principales et Du Pont lorsque plusieurs tramways passèrent remplis de skieurs. Il voulut monter dans le tramway No 34 mais on lui ferma la porte au nez. Il se rendit immédiatement au bureau de la Hull Electric afin de déposer une plainte, mais on ne voulut rien entendre, ajoute-t-il.

M. Emile Parent appuya les remarques de M. Chartrand, la même chose lui étant arrivée le 9 janvier, vers 4 heures.

Les échevins Gauthier et Chénier ont promis leur appui au Club dans son entreprise.

LE MAIRE LAMBERT

Il félicita grandement les membres du Club d'avoir pris l'initiative d'étudier cette question du transport urbain. Il croit sincèrement que le succès couronnera leurs efforts.

Il demanda à tous ceux qui ont des griefs à exposer contre la compagnie Hull Electric de s'adresser au greffier Boulay, à l'Hôtel de-Ville, et il notera par écrit. Les personnes qui auront des requêtes signées pourront aussi les déposer à cet endroit. En terminant il déclara que lui-même et tous les membres du conseil sont prêts à se vouer pour la solution heureuse du problème.

Plusieurs personnes ont donné leurs noms au secrétaire, M. J. A. Larose, pour venir témoigner le 21 janvier devant la Commission, et d'autres furent signés des pétitions.

Il fut finalement décidé qu'un comité du Club composé du président A. Fournier, du secrétaire J. A. Larose et de M. J. H. Tessier, A. Caron et E. Linoges rencontreront le conseil de ville à une réunion convoquée pour mardi prochain au sujet de cette affaire.

PROCHAIN CONFERENCE L'avocat Fournier sera le conférencier à la soirée organisée par le club de la Jeunesse Libérale du comté de Hull, pour mercredi prochain, le 19 janvier, à la salle Lafleche.

De nombreuses invitations ont été lancées par le club et tout laisse croire que cette soirée remportera un grand succès.

Tous les libraires de la ville et des environs sont invités. Un programme intéressant de chants et musique est préparé pour cette occasion. On servira aussi des rafraichissements.

LES CANDIDATS SUR LES RANGS

LA PROCLAMATION DES CANDIDATS DANS PLUSIEURS MUNICIPALITÉS DE LA GATINEAU A LIEU HIER, DES ELECTIONS SANS OPPOSITION.

La mise en nomination des candidats s'est faite hier dans plusieurs municipalités de la région de la Gatineau. Dans Hull-Ouest, l'événement s'est passé à l'hôtel de ville Lambert. On croit que il y aura lutte pour la mairie et pour les charges de conseillers. Les élections se feront lundi prochain.

M. R. M. Freeman, maire actuel, aura pour adversaire M. J. K. Moore, marchand de Old Chelsea. Pour les trois sièges de conseillers, devenus vacants par l'expiration du terme d'office de ceux qui les occupaient, les candidats sont MM. D. F. Brown, de Kirk's Ferry, J. D. Ross, de Cascades, F. Mulvihill de Breckinridge, conseillers sortant de charge et F. Murphy, d'Ironside.

Les conseillers qui ont encore un terme d'une année sont MM. H. Dunne, W. Hammond, M. Hendricks, M. C. H. Church, secrétaire sortant, est le président des élections.

A DESCHENES

Le maire J. Routiffie a encore une année à occuper son poste. Les trois conseillers sortant de charge ont été réélus sans opposition. Ce sont: MM. Israël Gravel, John Caldwell, Edouard Martel. Leurs trois collègues sont MM. S. Osgood, H. Young et W. Routiffie. Le secrétaire-trésorier, M. Joseph Delisle a présidé aux élections.

M. W. H. Stewart, secrétaire-trésorier, est le président des élections. A la mairie, la lutte se fera entre MM. J. Brennan, marchand de W. Maxwell, qui est maire depuis dix ans, et M. F. W. Perras, M. P., qui occupait le siège depuis plusieurs années, ayant définitivement donné sa démission, par suite de ses obligations de député. Il y aura aussi lutte pour les trois sièges de conseillers vacants, entre MM. G. Carr, J. Vallancourt, P. Martineau et A. Décoste.

A HULL-SUD

M. W. H. Stewart, secrétaire-trésorier, est le président des élections. A la mairie, la lutte se fera entre MM. J. Brennan, marchand de W. Maxwell, qui est maire depuis dix ans, et M. F. W. Perras, M. P., qui occupait le siège depuis plusieurs années, ayant définitivement donné sa démission, par suite de ses obligations de député. Il y aura aussi lutte pour les trois sièges de conseillers vacants, entre MM. G. Carr, J. Vallancourt, P. Martineau et A. Décoste.

Les bureaux de vote dans Hull-Sud, lundi prochain, seront à l'école du Chemin d'Avimer, M. W. T. Eddy, à l'école Simmons, M. T. C. Radford, à l'école du Chemin de la Montagne, M. C. Benedict.

DES GANTS BLANCS On recommande à présenter des gants blancs au recorder Parant. Il est venu ce matin pour s'inscrire et il n'y avait aucune cause à entendre. La chose se présente pour la première fois en 1927, ce qui laisse bien croire que ce ne sera pas la dernière.

Des oies malcommodes Hier après-midi, M. Henri Blackburn, un peu de M. Blackburn, le fait bien connu de notre ville montait en automobile la rue Dupont lorsqu'en arrivant vers de la rue Papineau il rencontra deux oies qui se promenaient dans la rue. Et après par un autre automobile les oies se jetèrent dans le paravent de l'automobile de M. Blackburn.

Les vitres du paravent volèrent en éclats et M. Blackburn fut légèrement blessé au visage. Les oies furent si gravement blessées qu'on dut les tuer ensuite. Les dommages causés sont estimés à plus de \$35. On apprend plus tard que les oies appartenaient à un M. Feller de la rue Dupont.

Un Mal de Gorge Prononcé M. Mustérole est un onguent blanc et propre, fait à domicile et moulu. Il produit un prompt soulagement des affections suivantes: mal de gorge, pharyngite, amygdalite, croup, torticolis, asthme, névralgie, mal de tête, congestion, rhume, rhinorrhée, lumbago, douleurs dans les dos et les articulations, muscles, endoloris, courbatures, courbures, pleurésie, grippe, rhumes de poitrine.

The Mustercels Co. of Canada, Ltd. Montréal.

"AUX JEUNES FILLES QUI TRAVAILLENT"

Un petit livre leur est dédié sous ce titre: POUR TON BONHEUR. Voici les chapitres qui le composent: Ici-bas rien n'est hasard. Pour nous racheter — La flamme qui est en nous — Vivante à jamais — La vocation — La vocation religieuse — Vieillesse — Le foyer — L'honneur de la jeune fille — Le travail.

Livre de 140 pages, petit format, très facile à lire. Prix: 20 sous au bureau, 22 sous par la poste.

LIBRAIRIE LE DROIT HULL 4 LANGEVIN

Coopératives de production aux Etats-Unis

Bien qu'elles soient en petit nombre aux Etats-Unis, les sociétés coopératives de production, dans lesquelles les travailleurs eux-mêmes possèdent et exploitent l'entreprise, représentent un stade intéressant du mouvement coopératif. Elles existent à l'heure actuelle, dans diverses industries, comme la fabrication de cigares, les fabriques de conserves de poissons, les blanchisseries, les fabriques de verre à vitres, de poterie et de chaussures.

Les informations Sociales, publication hebdomadaire du Bureau International du Travail, publient les extraits d'un rapport du ministère du Travail des Etats-Unis qui constitue la première étude d'ensemble sur les coopératives ouvrières de production aux Etats-Unis.

MONDANITES

Dimanche dernier, à leur résidence, M. et Mme Albert Bellefeuille (née Eva Lalonde), recevaient à un dîner musical, de nombreux hôtes. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Joseph Lalonde, grands-parents de Mme Bellefeuille, et octogénaires bien connus dans notre ville, Oscar Tessier, L. Desmarais, H. D'Amour, Delphis Bellefeuille, M. C. Tessier, Mlle Jeanne Barre, de Detroit, Mich., de passage dans notre ville, M. S. Michaud et Mlle G. Tessier; Mmes Marie, Jeannette, Jacqueline et Marguerite Desmarais, Yvette, Raymond et Rita D'Amour, ainsi Pauline, Gaston et Madeleine Bellefeuille.

La musique fut faite par M. A. Bellefeuille, membre de l'Orchestre Marleau, et Mlle Germaine Tessier.

M. Alex. Desjardins, d'Avimer, est allé passer quelques jours à Eardley, chez M. Jérémie Desjardins.

LE MAIRE N'A AUCUNE DECLARATION A FAIRE

Le maire Balharrie n'avait aucune déclaration à faire aujourd'hui au sujet de la cause de désqualification qu'on lui impute. Il s'aboucha cet après-midi avec M. l'avocat Beament.

La cause serait terminée aujourd'hui

La cause de la Corporation Episcopale Catholique contre le comté de Carleton en réclamation d'un certain montant en dommages pour l'expropriation de terrains appartenant à l'église catholique de Billings Bridge se continuait ce matin devant la Commission des Chemins de fer et des Municipalités d'Ontario qui siège à la cour de comté alors que M. Wilfrid Gauthier, avocat de la Corporation Episcopale et V. S. McCleughan, avocat de la défense soumettaient leurs arguments devant la commission. On croit que la cause se terminera au cours de l'après-midi, mais on ne s'attend pas à ce que le jugement soit rendu avant quelques jours. Le vice-président A. B. Ingram et le commissaire J. A. Ellis, président.

La cause s'est commencée mardi matin à la cour de comté alors que les témoins en faveur de la réclamation de la Corporation furent entendus. Hier M. A. K. Hay, ingénieur de la Commission des routes suburbaines comparaisait comme témoin.

Le Coroprio Episcopale réclame \$15,299 en dommages pour des terrains expropriés et pour des dommages à l'église qui se trouvent sur le chemin de Metcalfe se trouve à 20 pieds au dessus du niveau du chemin. Le comté de Carleton se défend en faveur de la somme de \$1,786 en compensation des terrains expropriés et des autres dommages causés.

SYSTEME POUR ATTENDRE UN MEDECIN Il se peut que l'on emploie sous peu à Ottawa une nouvelle méthode pour permettre aux familles qui ont besoin du médecin dans les cas d'urgence puissent rejoindre celui qu'elles veulent, ou qu'il soit appelé.

Pour cela on ferait pour les médecins une échange spéciale téléphonique. Tout médecin qui veut faire partie de l'échange inscrit dans le bottin téléphonique son numéro de téléphone et au-dessous "Si on ne reçoit pas de réponse, téléphoner à l'échange des médecins, etc." Le médecin peut ainsi avertir l'échange où on pourrait le trouver quand il s'absente et ne perdrait pas de clients.

FEU DANS UN SOFA

Les pompiers des postes 3, 4, 5, 6, 8 se sont rendus à 2 hres 25 après-midi à la demeure de H. Carren, 499 rue Rideau. Un allumette jeté par terre avait mis le feu à un sofa et le feu s'était communiqué à la fenêtre. Les dommages sont minimes.

DEUX ENQUÊTES SERONT REPRISSES AUJOURD'HUI

MONTRÉAL, 13.—Deux enquêtes seront reprises aujourd'hui au sujet du désastre de dimanche au théâtre Laurier Palace où 77 enfants ont perdu la vie dimanche dernier.

UNE BORDEE DE NEIGE A OTTAWA

La tempête de neige qui a commencé à tomber à bonne heure ce matin dans la Capitale et s'est continuée en augmentant graduellement toute la journée, n'a pas causé beaucoup d'inconvénients dans la région. Il est tombé environ trois pouces et dent de neige depuis le matin. D'après les renseignements que nous avons recueillis, cet après-midi, aucun des trains du National Canadien ou du Pacifique Canadien n'a subi de retard. La compagnie Bell du téléphone n'a pas eu non plus de rapports de dérangements sur les lignes.

Le poste des sergents de la ville déclare que la matinée et la première partie de l'après-midi s'est passée sans accident. Le service des tramways n'a pas été retardé non plus par la neige.

Le seul inconvénient que les citoyens ont eu à subir par suite de la température c'est l'état glissant et humide des trottoirs et des chemins qui rend la marche difficile et peut causer des accidents.

FUNERAILLES DE 5 AUTRES VICTIMES

MONTRÉAL, 13.—Les funérailles de cinq autres victimes du désastre du théâtre Laurier ont eu lieu aujourd'hui. Avec la mort de Ernest Robitaille hier, le nombre total des victimes est porté à 75. L'enquête sur la tragédie a été recommencée ce matin par le coroner MacMann. Plusieurs témoins ont comparu et l'on s'attend à un verdict avant demain.

L'enquête du commissaire de police a aussi recommencé cet après-midi.

LES TAUX DE FRET

La cause des taux de fret se continuait avec lenteur ce matin devant la Commission des chemins de fer. W. H. McEwen continua à expliquer des exhibits en statistiques comprenant une série d'analyse des revenus des chemins de fer pour indiquer la source de ces revenus.

Il y eut quelque discussion sur les revenus du C. P. R. On fit remarquer que les revenus les plus considérables furent faits durant les mois où l'on fait le transport du grain.

Il meurt 100 personnes par jour à Madrid

MADRID, 13.—Les rapports officiels de l'épidémie d'influenza qui sévit en Espagne et dans d'autres pays d'Europe montrent que le nombre des décès, notamment à Madrid, a été d'environ 100 par jour au cours des dix derniers jours de décembre.

On prend des mesures afin d'empêcher l'épidémie. On désinfecte les chambres des hôtels et le bagage des clients. A Bilbao, où on compte plusieurs victimes, un certain nombre de salles de vues de cinéma ont été fermées.

DECES DE M. DOUTRE A GRAVELBOURG

Nous apprenons la mort de M. Léon Doutre, de Gravelbourg, Sask., décédé mercredi matin, à l'âge de 68 ans. Il était né à Curran, Ont., a demeuré longtemps à Clarence et habitait Gravelbourg depuis environ 18 ans.

Il laisse son épouse, Marie-Jeanne Chénier, deux fils, Joseph et Alexandre, M. J. G. Chénier, de Hull, est son beau-frère, ainsi qu'à M. Jean-Baptiste Chénier, de Plantagenet.

Les funérailles ont lieu vendredi matin, à Gravelbourg. Nos sympathies aux parents en deuil.

COUPLE DEMANDE

Homme et femme mariés "plutôt âgés" pour tenir maison. S'adresser à Donat Paquin, 88 Principale, Hull, Tél. Sh. 1312-W.

VOUS QUI TOUSSEZ

Prenez une dose de **PRINTANYL** et vous serez soulagés. A. R. FARLEY, Ph., C., Hull

COMMENT IL AURAIT VOLE UNE VALISE

Laurence Oakley a été arrêté par le détective Sauré sur accusation d'avoir volé le 10 janvier, une valise contenant pour une centaine de dollars d'articles divers, propriétés d'un nommé J. Gagnon. Cette valise se trouvait en dépôt à la gare Centrale d'Ottawa, et le prévenu l'aurait obtenue en présentant le reçu volé. Il a nié être coupable et reviendra en cour demain pour procès.

Les causes contre Alban Poiroux accusé de vol d'articles pour une vingtaine de dollars et William McLaughlin, de Fraser, accusé d'inceste, sont respectivement fixées à demain et au 18 janvier. Le magistrat Millar présidait le tribunal de police ce matin.

EMPLOYES DE BUREAU

Réunion de ce syndicat ce soir à la Bourse du Travail. Tous les membres sont priés d'être présents.

Docteur Henri Pilon

Spécialités: COEUR — POUMONS (Près du Blvd St-Joseph) Tél: Sher. 6886

FERME VENDREDI

Le 14 Janvier

GRANDE VENTE

Commencant SAMEDI, le 15 janvier

SURVEILLEZ NOS ANNONCES

VOYEZ NOS VITRINES

JOSAPHAT PHARAND

85-91, ave Champlain, Hull Vis-à-vis l'Hôtel de Ville

SERVICE - - Qualité - - Economie

C'est ce que nous donnons à nos CLIENTS.— Est-ce que vous êtes SATISFAITS? Si non, donnez-nous une commande et assurez-vous vous-mêmes que nous sommes réellement La Maison de SERVICE—QUALITE—ECONOMIE.

PROFITEZ DE NOS AUBAINES

SUCRE BRUN, 10 lbs. . . . 66c	SUCRE BLANC, 10 lbs. . . . 71c
--------------------------------------	---------------------------------------

Extra Spécial CONFITURES PURES aux Fraises et aux Framboises. Jarres de 3 livres. CHACUNE, 61c	Extra Spécial CONFITURES PURES aux Fraises et aux Framboises. Jarres de 4 livres. CHACUNE, 73c	Extra Spécial CONFITURES aux Fraises et aux Pommes. Chaudières de 4 livres. CHACUNE, 41c
---	---	---

Graisse Pure Seau de 20 livres. Qualité garantie. \$3.31 le seau	Graisse Pure Par 3 livres seulement. 19c la livre	Graisse (Shortening) Par 3 livres seulement. 16c la livre	Graisse "Rose Brand" 23c la livre
---	--	---	---

VIANES FRAICHES ET FUMÉES

STEAK DE BOEUF (ronde) 20c	CHOPS DE BOEUF 20c	JAMBONS
STEAK de BOEUF (haut de côte) 15c	ROTI DE LARD (côte) 20c	"Breakfast" (par morceau) la liv. 33c
STEAK (sirloin) 22c	LARD (chops) 25c	(tranché) la livre 35c
STEAK (T-Bone) 22c	LARD (tranche épaule) 22c	"Cottage". La livre 29c
BOEUF A BOUILLIR (côte) 9c	STEAK DE LARD 28c	(tranché) la livre 26c
BOEUF (haut de côte) 12½c	ROTI DE LARD (épaule) 18c	"Roll" (par morceau) la livre 26c
BOEUF (cou) 10c	LARD (bas de côte) 22c	"Pique-Nique" (de 3 à 6 livres) La livre 24c

GRAND CHOIX DE POISSON FRAIS.— Flétan, Haddock, Saumon, Hareng frais ou salé, Morue salée, Maquereau frais. — Téléphonnez-nous pour vendredi.

BIERES ET PORTERS

FLEUR --- GRAIN --- FOIN	BIERES ET PORTERS
BEAU FOIN VERT, garanti. Le 100 livres 70c	
AVOINE LOCALE. Le minot 76c	
GRAIN POUR POULES. La poche \$2.55	
CANNELLE. La poche \$1.30	
SON. La poche \$1.65	
MEDDLING. La poche \$2.25	

J. A. LALONDE

MARCHAND GENERAL

SERVICE — QUALITE — ECONOMIE

Téléphones
Sherwood 3786
Sherwood 437

263-265
Montcalm
Hull

9 commis pour vous servir — 3 voitures pour la livraison. Livraison à Ottawa tous les jours à 2 hres p.m. Hull, en dehors de Wrightville, 2 livraisons: 11 h. A.M. et 2 h. P.M. Wrightville, 6 livraisons: 9 h., 10 h., 45 et 11 h. 45 A.M.; 2 h., 3 h., 45 et 5 heures P.M. BUREAU DE POSTE DANS LE MAGASIN.

Service - - Qualité - - Economie

C'est ce que nous donnons à nos CLIENTS.— Est-ce que vous êtes SATISFAITS? Si non, donnez-nous une commande et assurez-vous vous-mêmes que nous sommes réellement La Maison de SERVICE—QUALITE—ECONOMIE.

PROFITEZ DE NOS AUBAINES

SUCRE BRUN, 10 lbs. . . . 66c	SUCRE BLANC, 10 lbs. . . . 71c
--------------------------------------	---------------------------------------

Extra Spécial CONFITURES PURES aux Fraises et aux Framboises. Jarres de 3 livres. CHACUNE, 61c	Extra Spécial CONFITURES PURES aux Fraises et aux Framboises. Jarres de 4 livres. CHACUNE, 73c	Extra Spécial CONFITURES aux Fraises et aux Pommes. Chaudières de 4 livres. CHACUNE, 41c
---	---	---

Graisse Pure Seau de 20 livres. Qualité garantie. \$3.31 le seau	Graisse Pure Par 3 livres seulement. 19c la livre	Graisse (Shortening) Par 3 livres seulement. 16c la livre	Graisse "Rose Brand" 23c la livre
---	--	---	---

VIANES FRAICHES ET FUMÉES

STEAK DE BOEUF (ronde) 20c	CHOPS DE BOEUF 20c	JAMBONS
STEAK de BOEUF (haut de côte) 15c	ROTI DE LARD (côte) 20c	"Breakfast" (par morceau) la liv. 33c
STEAK (sirloin) 22c	LARD (chops) 25c	(tranché) la livre 35c
STEAK (T-Bone) 22c	LARD (tranche épaule) 22c	"Cottage". La livre 29c
BOEUF A BOUILLIR (côte) 9c	STEAK DE LARD 28c	(tranché) la livre 26c
BOEUF (haut de côte) 12½c	ROTI DE LARD (épaule) 18c	"Roll" (par morceau) la livre 26c
BOEUF (cou) 10c	LARD (bas de côte) 22c	"Pique-Nique" (de 3 à 6 livres) La livre 24c

GRAND CHOIX DE POISSON FRAIS.— Flétan, Haddock, Saumon, Hareng frais ou salé, Morue salée, Maquereau frais. — Téléphonnez-nous pour vendredi.

BIERES ET PORTERS

FLEUR --- GRAIN --- FOIN	BIERES ET PORTERS
BEAU FOIN VERT, garanti. Le 100 livres 70c	
AVOINE LOCALE. Le minot 76c	
GRAIN POUR POULES. La poche \$2.55	
CANNELLE. La poche \$1.30	
SON. La poche \$1.65	
MEDDLING. La poche \$2.25	

J. A. LALONDE

MARCHAND GENERAL

SERVICE — QUALITE — ECONOMIE

Téléphones
Sherwood 3786
Sherwood 437

263-265
Montcalm
Hull

9 commis pour vous servir — 3 voitures pour la livraison. Livraison à Ottawa tous les jours à 2 hres p.m. Hull, en dehors de Wrightville, 2 livraisons: 11 h. A.M. et 2 h. P.M. Wrightville, 6 livraisons: 9 h., 10 h., 45 et 11 h. 45 A.M.;

DU LAIT PUR ASSURE UNE MEILLEURE SANTE

LAITERIE DE HULL 200, Boulevard St-Joseph Sherwood 4662

Nous vous souhaitons une année heureuse et prospère

Nous avons encore un très bel assortiment de fascinantes sacs pour dames et autres articles appropriés aux étrennes du Jour de l'An.

HUGH CARSON CO., LTD. 191 1/2, rue Sparks, Queen 701. Assortiment de qualité choisie, aux prix les plus avantageux.

P. S. LAMB 241, rue Rideau, Tél: R. 3478

Mieux qu'un savon ou une poudre pour tout nettoyage domestique. Pâte à nettoyer.

D. B. Votre marchand la vend. POUR VOTRE SANTÉ

Pain SHOULDIS MANGÉ PLUS DE PATISSERIES - TARTES - GÂTEAUX. TROIS MAGASINS

MAIN TAXI Prompt comme une Horloge Service Prompt et Sûr TEL: SHER. 1443-1444

Campbell's FORD SALES AND SERVICE 128, Albert Queen 7290

Appareil Electriques Assurant une Meilleure Lumière ECLIPSE PLATING AND SALES Co., Ltd.

BOUCHER FRERES MARCHANDS DE BOIS DE SERVICE Spécialité: Planchers de bis dur. GYPROC

LOUIS GAUDREAU Peintre - Décorateur - Tapissier Meilleur choix de tapisserie. Nouveaux dessins - Nos prix sont les plus bas.

J. W. DELISLE Drainateur, Constructeur, Electricien, Représentant de marchandises "HOT POINT".

A. F. ASTLEY, Phm. B. Deux Pharmacies 244, Laurier E. 595, Gladstone Angle Percy Rideau 2772

DÉFIEZ-VOUS DES COIFFEURS NON-EXPERIMENTES Les cheveux sont très précieux. Lorsqu'ils sont endommagés, il est difficile de les remettre en bon état.

Salon de Beauté d'Alice 86, rue Sparks - Ottawa

ECOULEMENT DE VOITURES D'HIVER PUR BEBES

Très bien faites, en bois émaillé blanc, avec épaisse bourrure de corduroy bleu ou rose.

Splendide valeur au \$10.95 prix spécial de

Harris-Barry-Luke Limited 34, RUE SPARKS QUEEN 683

Librairie M. Marquis 278 Dalhousie, Ottawa, Ont. Visitez notre librairie et vous trouverez de jolies choses pour Cadeaux de Noël.

Grosse et petite Quincaillerie pour Constructeurs OUTILS DE MECANICIENS INSTRUMENTS ARAIRES Builders Sales Ltd.

Prompt comme une Horloge Service Prompt et Sûr TEL: SHER. 1443-1444

R. PICARD 154, rue Du Pont Sherwood 2045

H. PERRIARD SERVICE DE BATTERIES Pour RADIO et AUTO REPARAGES D'AUTO

BOUCHER FRERES MARCHANDS DE BOIS DE SERVICE Spécialité: Planchers de bis dur. GYPROC

SUCRE, 10 livres pour 70c GRAISSE PURE, 19c le livre PRODUITS CANADIENS la livre 24c MIEL PUR, 55c boîtes de 5 livres POUDRE A PATE MAGIC, 34c TOMATES, MAIS et POIS, 25c NOIX MELANGES, 25c BOBONS melangés, 20c et 25c CONFITURES pures aux fraises, noix de 3 livres 59c MARKET GROCERY 36, rue York, R. 5828

WEST END Pharmacy M. J. O'CALLAGHAM 1121, rue Wellington, Ottawa.

J. A. HUDON POUR UN BON SERVICE Le client doit coopérer avec son fournisseur en commandant de bonne heure. Prix modérés. 350, RUE CLARENCE, Tél. Rid. 764 - Q. 4543

CONFISERIE BLUE BIRD Confectionneurs de Gâteaux, Glacés, Tartes, Pâtisseries françaises des plus appétissantes et du véritable Pain de Ménage. CONFISERIE BLUE BIRD 236, rue Dalhousie.

Epicierie de Choix Nous avons un assortiment de choix d'Epiceries. Nous accorderons une attention spéciale aux commandes par téléphone. Livraisons promptement exécutées. A.-E. BEAUCHAMP 326, rue St-André, R. 3828

BOULANGERIE VICTORIA 238, rue Rideau 388, rue Rideau

\$500 Seront Donnees

GAGNANTS DE LA SEMAINE DERNIERE

- Mlle J. Guivremont, 61 St-Jacques, H. Mme W. P. Bergin, 102 St-André, O. L. Trépanier, 74 St-André, Ottawa. Mlle E. Gauthier, 92 Utman, O. Mme A. Essiembre, 43 Cathcart, O. Mlle T. Gauthier, 82 Maisonneuve, H. M. J. H. A. Bernier, 281 Mais'Ve, H.

Le "Droit" publiera tous les jeudis, durant 26 semaines, cette page-concours amusante, instructive et profitable, des principaux marchands d'Ottawa et de Hull. Huit prix en argent comptant seront donnés chaque semaine.

Cherchez les lettres qui manquent et qui forment la phrase

"Lisons et faisons lire les annonces"

Maintenant que vous avez la certitude d'avoir trouvé les lettres omises et avez rempli le coupon, achetez quelque chose de n'importe quel marchand annonçant en cette page.

Remarque ceci: Le principal objectif de la publication de cette page c'est de vous faire connaître les marchands qui sont supérieurs en fait de service et de marchandises de qualité.

\$15.00 CHAQUE SEMAINE, EN 8 PRIX

1er PRIX \$5.00 2me PRIX \$3.00 3me PRIX \$2.00 Les cinq suivants \$1.00

SELECT STOCK HONNETE La Bière DEMANDEZ CE PRODUIT DE MAIN-D'OEUVRE ET DE CAPITAL LOCAUX

VENTE Skis Peterboro, \$1.98 la paire et plus. Skis Northland, \$1.19 la paire et plus. Percles de skieurs, \$1.49 la paire et plus.

PAIN NATIONAL FOURRURES Où vous êtes toujours servi par un PHARMACIEN GRADUE Service de prescriptions irréprochables

BUSY BEE TAXI SEDANS 80 BANK QUEEN 960

Teinture-Nettoyage La responsabilité et la recommandabilité sont ses caractéristiques. LANGLEY'S 200, rue Bay, Q. 2500

TOUTE COMMANDE Livrée promptement Partout - en tout temps Ville ou banlieue. SPECIAL, FORTIN'S 175, Rideau - R. 517

CHARBO DE TOUTS GENRES AMERICAIN ET GAULOIS O'REILLY ET BELANGER, Ltée 22, rue Sparks, Queen 861

PRESCRIPTIONS OPTICIENS USINE SUR LES LIEUX CONSEIL D'EXPERT GRATIS SUTHERLAND & PARKINS 13, rue Sparks - Queen 1057

Articles pour le Jour de l'An Un splendide variété de lampes, de vases japonais et abat-jours à votre choix. A-One Elec. SUPPLY 282, Bank - Q. 5149

LES ANNONCES DU "DROIT" RAPPORTENT PROFIT J.-A. CLOUTIER 1078, rue Wellington.

SPECIAL cette semaine seulement SECURE avec autre commande d'au moins \$2.00 10 livres pour 55c. A. LAURENCE 38-40, rue Nicolaï, Rideau 1899

212 PRIX \$15 en Prix Chaque Semaine PRIX SPECIAUX Premier \$50.00 Deuxième \$30.00 Troisième \$20.00 Quatrième \$10.00

La MAISON des TRESORS C'est le bon endroit pour vous procurer un coupon d'achat pour ce concours. Nous vous invitons à visiter notre magasin et à voir notre splendide assortiment de Vaisseillerie, Verrerie et Nouveautés en cuir.

Maison des Trésors The Treasure House 34 Rue Sparks SALON DE BEAUTE WEST END Shampoo, Marcel, Massage Spécial, Coupe des Cheveux des Dames, 25c 1022, Wellington, Sh. 6028

Quartiers Généraux pour les Cadeaux du Jour de l'An Voyez notre assortiment de Parfums Bonbons Articles d'ivoire Kodaks Brownies Nécessaires à Barbe Etc., etc.

Denman Drug Stores, Ltd. PHARMACIENS 180, Rue Sparks Tél: Q. 250 271, Rue Dalhousie Tél: R. 6209 Tél. Sher. 1606

PHARMACIE DE WRIGHTVILLE Dr J.E. MILLARD, Prop. 146, Boulevard St-Joseph, Hull, P.Q.

OTTAWA TAXI Sedans Nash et Hudson RIDEAU 722 Propriétaire: R. Charbonneau

Aubaines en Epicerie Pour quelle raison aller loin de votre domicile? Nous avons un vaste assortiment d'épicerie de tout premier choix, aux plus bas prix possible.

H. RACINE EPICIER 169, Dalhousie, Rid. 694-695

Téléphonez à notre Service de Livraison 56, ST-BERNARD, SHER. 4082, SHER. 254

Vulcanisation de Pneus PNEUS-GAZOLINE-HUILES REPARATION ET LOUAGE D'ACCUMULATEURS J.-E. POIRIER 37, Victoria, Hull, Tél: Sh. 12521

NOUVEAU SERVICE - Lavage humide, issus blancs seulement 25 livres pour 75c. SERVICE INDIVIDUEL - lin, non empaqueté, 20 morceaux, \$1.00 et 5c le morceau supplémentaire.

TELEPHONEZ A Rid. 2377 Pour votre prochaine commande d'épicerie, nous donnons non seulement la meilleure qualité, mais nous vous assurons une prompte livraison. ALEX. SAUVE 306, rue Clarence, Rideau 2577

Bons Autos Usagés C'est maintenant le temps d'acheter un auto usagé. Les prix sont bas et il y en a un bon choix. SUPERIOR MOTOR SALES LIMITED CHEVROLET 244, RUE SPARKS QUEEN 108

MESDAMES QUI SOUFFREZ des conséquences de l'âge critique: VAPEURS, VERTIGES, BOUFFEES DE CHALEUR, SUEURS FROIDES, ETOUFFEMENTS, DOULEURS DU VENTRE et des REINS, HEMORRAGIES, ANEMOSES, IRRÉGULARITE DES EPOQUES, insuffisantes ou trop abondantes; prenez avec confiance la

PRINTANYL du Dr VITAL adopté et prescrit avec succès par les meilleurs médecins français. Dépôt général pour le Canada: A. R. FARLEY, Ph. C. Hull, P. Q.

Profitez de notre Grande Vente de Feu. Réductions sensationnelles sur tout l'assortiment. OLMSTED LIMITED Bicyclette et Opticien ANGLE SPARKS ET ELGIN

BROUSE'S 695-697, rue Somerset Téléphone: Sherwood 3397.

COUPON-REponses

Inscrivez les noms et adresses des annonceurs vis-à-vis les lettres qui sont omises de leurs annonces, puis faites un achat chez un de ces annonceurs, attachez la facture au coupon et apportez ou adressez le tout au Bureau du "Droit".

VETEMENTS COLLEGE BRAND Pour Hommes et Jeunes Gens bien mis Hall and Merrill RUE ELGIN

MAGARONI SUNSHINE AVEC LA VRAIE SAVEUR ITALIENNE Pastene & Co., Ltd. Manufacturiers MARTIN & GRANDMAISON, représentants.

MESSAGERIE MARTIN 213, rue York Téléphone: R. 1171

Plucky Gene, 5c Une friandise qui ne manquera pas de donner toute satisfaction. Confectionnée par N. LOEB

CARNET MONDAIN

L'hon. M. Ernest Lapointe partira dimanche pour New-York où il ira rencontrer Madame et Mademoiselle Lapointe qui reviendront à bord de l'Homeric, après un séjour de quelques mois en Europe.

Madame J. H. King recevra à l'heure du thé vendredi en l'honneur de l'hon. M. Joseph G. Coates, premier ministre de la Nouvelle-Zélande, et de Madame Coates.

L'hon. C. G. Power et Madame Power, de Québec, passent quelques jours en ville et se retirent au Château-Laurier.

Le commandant Victor Brodeur et Madame Brodeur, passent quelques jours dans la Capitale les hôtes du Dr et de Madame R. E. Valin.

Madame J. L. Chabot a reçu au théâtre mardi en l'honneur de Madame C. G. Power, de Québec.

Madame A. J. Major et ses filles Mademoiselle Simone Parent et Mademoiselle Evelyne Parent ont embarqué samedi sur le "Paris", en route pour l'Europe.

Mademoiselle Evelyne Romain, de Loretteville, est en promenade à Ottawa, l'invitée de son oncle, M. Arthur Picard.

M. Elzear Larose, de Timmins, Ont., est retourné dans sa famille après avoir passé une quinzaine à Ottawa et à Buckingham.

Lady Pope est de retour dans la Capitale, après avoir passé le temps des fêtes à Québec chez ses fils.

M. A. W. Marquis, C. R., de Ste. Catherine, Ont., a passé quelques jours en ville.

M. Louis-Philippe Clément est retourné continuer ses cours aux Hautes Etudes à Montréal, après avoir passé ses vacances ici, chez sa mère, Madame E. Clément.

M. et Madame Lionel Lapointe et leur fils Jean, sont venus passer les fêtes du Jour de l'An chez Madame Isidore Côté, rue Electric.

Mademoiselle Evelyne Lajoie, de Montréal, est attendue dimanche dans la Capitale, pour passer une quinzaine de jours dans sa famille.

M. Jean-Théodore Richard est retourné à Osgoode Hall, à Toronto, après avoir passé les fêtes chez ses parents M. et Mme Thomas Richard.

M. et Mme Théo Dorion, de Montréal, et leur fille, ont passé les fêtes du Nouvel-An chez Mme J. B. Dorion.

M. Pierre Charbonneau, qui a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme J. A. Charbonneau, est retourné au collège St-Michel de Toronto.

M. et Mme Wilfrid Langlois, de Syracuse, N. Y., arrivés d'Ottawa, sont venus passer les fêtes du Jour de l'An chez leurs filles, Mmes Lorenz Dupont et Clémentine Béland.

Madame H. A. Panet a reçu intimement à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de Madame J. J. Codville et de Madame Frank Codville, de passage à la Capitale.

Madame Arthur Robitaille, de Montréal, accompagnée de ses enfants, est retournée dans la Métropole après avoir passé le temps des fêtes en ville, chez sa mère, Madame J. B. Dorion.

M. et Madame Oscar Béland, de Déroit, ont passé les fêtes à Ottawa, ses hôtes de Madame Clémentine Béland.

Mademoiselle Laurence Berthelette a reçu intimement jeudi soir, le 6 janvier, à la résidence de sa mère, Madame E. Berthelette, en l'honneur de Mademoiselle Claudine Turgeon et de M. Bernard Chartrand, dont les fiançailles ont eu lieu récemment. Les invités étaient: Mme Walters, Mmes Aurélie Turgeon, E. Turgeon, G. Turgeon, M. Walters, E. Walters, R. Desormeaux, D. Chartrand, M. M. O. Turgeon, E. Turgeon, R. Chartrand, A. Desormeaux, E. Turgeon, A. Desormeaux.

Le goûter fut servi par Mesdames Beauvais et Berthelette, aidées de Mmes A. Turgeon et R. Delor. La table était ornée de roses et de verdure.

M. et Madame Edmond Schryer, de Windsor, ont reçu à une soirée intime dernièrement, en l'honneur de Mademoiselle Marie Dalpé, de Hull, de passage à Déroit.

M. et Madame Maurice Legault, de Hull, recevant dimanche dernier en l'honneur de M. et Madame Oscar Berthelette, de Déroit. Le café et les glaces furent servis par Mmes P. Ranger, M. Legault et Mlle Legault.

Assistants: M. et Mme M. M. et Mmes: O. Berthelette, Jos. Marion, Alfred Ranger, Ivanhoe Galipeau, B. Ranger, M. Isidore Legault, Mlle A.

Le Café Par Excellence. Grané & Sanborn. COFFEE. SEAL BRAND. COFFEE. SEAL BRAND. COFFEE. SEAL BRAND.

de la mésentente. De plus en main-tenant, ils ont ignoré les circonstances. Le R. P. Cornell, O. M. I. Ils préférèrent consulter un "comité de citoyens" plus porté à la discorde qu'à l'harmonie. Aussi le R. P. Cornell ne leur a prouvé en n'assistant pas à leurs conciliabules.

La Commission scolaire composée en majeure partie de commissaires de langue française, malgré l'inertie du comité anglais, n'en a pas moins traité les commissaires et les contribuables de langue anglaise avec une extrême bienveillance. Ils pourvoient aux besoins de ses écoles, lui accordent même une des plus belles écoles séparées de la ville, l'école Corpus Christi, dans la paroisse de M. l'abbé O'Gorman, parangon de l'injonction McKell, M. M. J. O'Farrell conseille à M. Donavan de retirer son amendement, ce que fit ce dernier.

On prit le vote et la motion Lacasse fut adoptée par une majorité de 6 voix. Les commissaires de langue anglaise votèrent contre.

LES COMITES. On procéda à la formation des trois comités, de finances, de construction et de régie:

FINANCES: — prés: le R. P. Cornell, O. M. I.; M. L. J. Billy; Adélaïde Chartrand; F. O. Schryber, M. J. O'Farrell, Léo, Malien, Albert Campeau, et O. Legault. Huit membres, quorum, 5.

CONSTRUCTION: — N. J. Lacasse, président; MM. Napoléon Hurléau, Michel Beaudry, E. J. Lano, T. R. Donavan, Ernest Gland, F. O. Schryber, M. J. O'Farrell, Huit membres; quorum, 5.

REGIE: — M. C. Bettez, président; MM. N. J. Lacasse, U. Bourcier, R. P. Cornell, O. M. I.; M. Beaudry, T. R. Donavan, E. J. Lano, E. Glaude, L. J. Billy, D. M. Chambers. Dix membres, quorum, 6.

Ajoutons à chacun de ces comités, le président de la commission, M. Samuel Genest qui en fait partie ex-officio.

REPRESENTANTS DE LA COMMISSION. La commission a ensuite nommé ses représentants, à la Bibliothèque Carnegie, à la commission du Collège, à la commission de régie centrale; M. Jules Tremblay a été élu pour la bibliothèque; M. Jean Genest, avocat, pour le Collège et M. J. O'Farrell, pour l'Association de l'exposition.

SYMPATHIE. Plusieurs résolutions de sympathie ont été adoptées à l'adresse des membres de la commission dans le deuil, on des familles de membres ou anciens employés, à l'adresse de M. S. C. Larose, qui a eu la douleur de perdre son épouse; à la famille de M. Michel Duguay, décédé, qui fut pendant 25 ans un serviteur dévoué de la commission scolaire.

Le commissaire N. J. Lacasse appuyé par le commissaire Beaudry proposa l'ordre du jour ainsi conçu: "ATTENDU que le 5 janvier 1920 une délibération fut proposée par les commissaires de langue française et de langue anglaise, en vertu de laquelle l'administration des écoles séparées de langue anglaise et de langue française seraient placées sous le contrôle exclusif des commissaires de langue anglaise et de langue française respectivement.

ATTENDU que la dite délibération fut adoptée et ratifiée à une assemblée régulière de la Commission, tenue le 11 janvier 1920, et que les comités des finances, de construction et de régie furent abolis, et

ATTENDU que le comité de langue anglaise a été réorganisé depuis le mois d'août 1926 et a pratiquement cessé d'exister, ses devoirs et pouvoirs étant assumés et exercés par toute la Commission, et

ATTENDU qu'il serait dans l'intérêt de la meilleure administration des affaires de la Commission de revenir aux anciens comités des finances, de construction et de régie qui étaient chargés d'étudier les diverses questions avant de les soumettre à la Commission, et

ATTENDU que l'état actuel des finances de la Commission exigeant l'attention d'un comité de finance, et

IL EST RESOLU que la résolution et l'ordre du jour ci-dessus soient adoptés et que le 5 janvier 1927, instituant deux comités composés respectivement de commissaires canadiens français et de commissaires irlandais soient réorganisés: — Que toutes les attributions de ces deux comités soient assumées par toute la Commission.

— Que trois comités permanents soient institués comme suit: finances, construction et régie dont les membres de chacun de ces comités seront nommés par la Commission et chargés d'étudier toutes les questions financières, de construction ou de régie avant d'en faire rapport à la Commission."

M. Genest demanda le vote, M. T. R. Donavan, demanda au nom de ses collègues irlandais l'ajournement de la séance pour cinq minutes, afin de pouvoir étudier la question en particulier, et revenant dans la salle il déclara qu'il serait injuste d'abolir les deux comités existant depuis 1920. Il expliqua que si le comité de langue anglaise ne s'est pas réuni depuis le mois d'août 1926 c'est en raison de l'absence de son président le R. P. Cornell, O. M. I. M. Donavan déclara de plus que les commissaires de langue anglaise n'ayant été aucunement avertis d'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

M. Genest répond aux objections de M. Donavan et rappelle à ce dernier les circonstances dans lesquelles les comités nommés en 1920 les deux comités, anglais et français, ils ont été institués dans le but d'apporter plus d'harmonie au sein de la commission scolaire composée nécessairement de représentants des deux nationalités. De plus, en demandant ces comités, les Irlandais promirent de faire l'un tel projet de la part de la Commission, il serait injuste de le voter aussi vite. Il proposa donc un amendement à la motion Lacasse pour le maintien des deux comités.

Mort d'un géographe. De la Presse Associée. LONDRES, 13. — Sir John Scott Keltis, géographe anglais éminent est mort hier, il naquit à Dundee en 1840 et pendant plusieurs années, il fut rédacteur à la Compagnie W. et R. Chambers et McMillan, éditeurs. Il faisait partie de plusieurs sociétés et fut décoré par plusieurs pays. Il reçut la médaille d'or de la Société géographique britannique de géographie, les médailles d'or des sociétés de géographie de Paris et d'Ecosse et la médaille Victoria de la Société Royale de géographie. Depuis 1880, il était rédacteur du State-man's Year Book.

L'ORIGINAL. 6 janvier, 1927. Les 5 janvier dernier un groupe d'amis se réunissait chez M. Albert Rochon pour fêter le dix-huitième anniversaire de leur fille Martha. Etaient présentes: Mmes M. A. Tessier, B. Tessier, I. Tessier, T. Proulx, C. Proulx, A. Cadioux, G. Huneault, B. Huneault, A. Parisien, I. Parisien, M. J. Beaulieu, R. Rochon, M. A. Séguin, M. Beaulieu, L. Leclaire, R. M. Leblanc, G. Bissonnette et Rochon. De jolis cadeaux furent offerts par ses parents et amis. La soirée s'écoula gaieusement à l'aide de la musique, du chant et des déclamations. Un gentil goûter fut servi. Toutes furent enchantées de leur soirée.

M. David Black sera le prochain président. Presse canadienne. TORONTO, 13.—A la suite d'une assemblée du conseil des ministres tenue hier, le premier ministre, Ferguson, a nommé M. David Black, député d'Addington depuis 1911, serait le président de la dix-septième législature d'Ontario, qui sera élu le 2 février. Ce poste était occupé à la dernière législature par M. J. E. Thompson, qui deviendra probablement ministre.

CONDAMNÉ A 15 ANS. Presse Associée. BUFFALO, 13. — James C. Vielker, 30 ans, de cette ville, trouvé coupable le mois dernier d'homicide involontaire de Mme Nellie McCarty, a été condamné à 15 ans de prison.

ST-ANDRE AVELLIN. M. et Mme Alfred Lafontaine, employé de la Banque Provinciale, de Lachine, sont venus passer leur vacances dans leur famille, à St-André-Avellin, ils sont retournés

entourés de leur voyage. M. Joseph Cyr, de Cyrville, Ont., ainsi que sa dame, ses deux jeunes filles, et son fils étaient de passage chez son beau-père, Isala Lafontaine, à St-André-Avellin, le jour de Noël. Ils retournèrent le dimanche soir chez lui, ainsi que sa belle-soeur, Eva Lafontaine, et le visita ses parents et amies.

Durant son voyage, au jour de l'an au soir il y eut grande veillée chez son beau-père, Jos Cyr, beaucoup de parents et amis y assistèrent. Durant la soirée, il y eut chants, musique, déclamations. Un réveillon fut servi et tous sont retournés enchantés de leur soirée.

M. et Mme Paul Fortier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 25 décembre, sous les noms de Marie-Thérèse-Grégoire.

Le 5 janvier, fut célébré dans notre église paroissiale, le mariage de M. Théodore Bérubé avec Mlle Rose-Anne Rancourt, tous deux de cette paroisse. Aux nouveaux époux nous souhaitons une longue vie de bonheur et de prospérité.

Le R. P. C. Massé, curé d'Opasatika, est en visite au presbytère Nos Institutières: Mlle T. Latorce est en visite au Couvent de Cochrane où elle a une soeur religieuse et Mlle A. Montpetit visite son oncle à Earleton.

ST-ALBERT. Décès: Le 3 janvier s'éteignait dans le Seigneur, Mlle Alberta Matte, à l'âge de 18 ans, après quelques jours de maladie seulement. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, M. et Mme Alexandre Matte, plusieurs frères et sœurs. Les funérailles ont eu lieu, mercredi

11 janvier, 1927. M. et Mme Yvonne St-Jean, de Montréal, est en vacances chez sa mère Mme J. St-Jean. M. Joseph Drouin, de Wendover, visitait ses parents, M. Alexandre Drouin, dimanche dernier.

WOLF LAKE. M. Gns. McKenney est revenu dans sa famille, après un séjour d'un mois à l'hôpital du S.-Coeur, de Hull. M. Edg. Lafond, marchand, est allé passer les Rois dans sa famille, à Embrun. Mlles Cecile, Irène O'Reilly, d'Ottawa, ont passé le temps des fêtes chez leur père, M. P. O'Reilly.

M. Jack McKenney, après avoir passé un mois chez son fils, Edward, établi récemment à Hearst, est revenu enchanté de sa promenade. Il y a quelques temps le paroisse perdait une de ses plus vieilles paroissiennes dans la personne de Mme T. Mayer, morte chez son fils Pierre, à l'âge de 96 ans. Nos sympathies à la famille en deuil.

PLANTAGENET. 11 janvier, 1927. Mlles Clarisse et Julia Prevost, de Plantagenet, sont parties, dimanche, le 9 janvier, pour faire une promenade aux Etats-Unis, pour quelques semaines. Elles visitent leur soeur Mme Albert Loroux et leur deux frères Ovide et Wilfrid de Montréal, passent quelque temps Prevost et beaucoup d'autres parents.

CALENDRIER

Table with 2 columns: Date and Event. JEUDI, 13 JANVIER 1927. 13ème jour de l'année. Lever du soleil... 7.52. Coucher du soleil... 4.33. Lever de la lune... 1.19. Coucher de la lune... 3.14. QUARANTE-HEURES. Cyrville, 11, 12, 13 janv. Orphelinat de Montebello, 13, 14, 15 janv. FETE DU JOUR. Ste Véronique, Vierge.

Hertel Duchesne. Mlle Yvonne St-Jean, de Montréal, est en vacances chez sa mère Mme J. St-Jean. M. Joseph Drouin, de Wendover, visitait ses parents, M. Alexandre Drouin, dimanche dernier.

WOLF LAKE. M. Gns. McKenney est revenu dans sa famille, après un séjour d'un mois à l'hôpital du S.-Coeur, de Hull. M. Edg. Lafond, marchand, est allé passer les Rois dans sa famille, à Embrun.

Mlles Cecile, Irène O'Reilly, d'Ottawa, ont passé le temps des fêtes chez leur père, M. P. O'Reilly.

M. Jack McKenney, après avoir passé un mois chez son fils, Edward, établi récemment à Hearst, est revenu enchanté de sa promenade.

Il y a quelques temps le paroisse perdait une de ses plus vieilles paroissiennes dans la personne de Mme T. Mayer, morte chez son fils Pierre, à l'âge de 96 ans. Nos sympathies à la famille en deuil.

PLANTAGENET. 11 janvier, 1927. Mlles Clarisse et Julia Prevost, de Plantagenet, sont parties, dimanche, le 9 janvier, pour faire une promenade aux Etats-Unis, pour quelques semaines. Elles visitent leur soeur Mme Albert Loroux et leur deux frères Ovide et Wilfrid de Montréal, passent quelque temps Prevost et beaucoup d'autres parents.

TOUS LES RECORDS DE BAS PRIX SONT ÉCLIPSÉS! La Vente de Mi-Hiver de LAROCQUE. SURPREND TOUT LE MONDE PAR SES ALLÉCHANTES AUBAINES. Pour DAMES Camisoles de Laine Cachemire. Pour DAMES Bouffantes de Tricot Jersey. Manteaux d'Hiver pour Dames. Pour Hommes Camisoles de Cachemire. Pour Hommes Chandails Tout Laine Gris Tricot Epais. Pardessus pour Hommes à de Sensationnelles Epargnes. Surpasse en Valeurs LAROCQUE en Valeurs. Angle des rues Rideau et Dalhousie. ENREGISTRE. Tél: Rideau 5500.

TOUS LES RECORDS DE BAS PRIX SONT ÉCLIPSÉS! La Vente de Mi-Hiver de LAROCQUE. SURPREND TOUT LE MONDE PAR SES ALLÉCHANTES AUBAINES. Pour DAMES Camisoles de Laine Cachemire. Pour DAMES Bouffantes de Tricot Jersey. Manteaux d'Hiver pour Dames. Pour Hommes Camisoles de Cachemire. Pour Hommes Chandails Tout Laine Gris Tricot Epais. Pardessus pour Hommes à de Sensationnelles Epargnes. Surpasse en Valeurs LAROCQUE en Valeurs. Angle des rues Rideau et Dalhousie. ENREGISTRE. Tél: Rideau 5500.

Surpasse en Valeurs LAROCQUE en Valeurs. Angle des rues Rideau et Dalhousie. ENREGISTRE. Tél: Rideau 5500.

LE THÉ VERT "SALADA"

incomparable — seul en son genre. PROVOST-ALLARD distributeurs pour Ottawa

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre de la semaine: "La justice finira par triompher de l'injustice, et ceux qui la défendent triompheront avec elle"

Que pense M. Dunscomb du français?

Plusieurs nous posent la question. Nous y répondons brièvement aujourd'hui. Alors que simple écrivain, M. Dunscomb totait pour l'engagement de M. Gorman comme secrétaire-trésorier de la ville. M. Gorman n'avait aucun titre au point de vue bilégué à occuper ce poste. A cette date, il y avait un vigintaine de demandes, dont les trois-quarts plus qualifiées pour la comptabilité et la connaissance des lois municipales que notre employé actuel. Et M. Dunscomb devenu maire n'a pas changé. Il était pour le réengagement de notre secrétaire. Pourtant, il est censé être le premier magistrat d'une ville à grande majorité française. Il peut déclarer à l'occasion, ses bons sentiments à notre égard, mais il ne méprise pas d'être pris au sérieux, puisque ses actes nous prouvent tout le contraire. Et comme aux fruits, on jure l'arbre...

LA COUPE GRATTON

La coupe Léo Gratton crée un grand enthousiasme dans la région. Grâce à l'initiative de ce bien connu sportif hullois, les amateurs se pourchassent les baines dans l'attente de ce régal royal pour fin de saison. Plusieurs y voient un retour trop bref des vieilles parties d'antan dans la patinoire couverte démolie. Le Notre-Dame et le Canadien sont de vieux rivaux, et donneront du jeu exceptionnel en vue de décrocher le trophée. Il sera attribué au plus grand nombre de points. Cette particularité, si les équipes décrochent chacune une victoire, évitera tout probablement une joute de détail. La date des rencontres n'est pas encore arrêtée.

ENFANTS DE MARIE

Les membres de la chorale des enfants de Marie sont priés de prendre note que la répétition de chant, de jeudi soir prochain, aura lieu sept heures et un quart.

PAS ENCORE REGLEE

La fameuse question de l'électricité qui fut si longtemps à l'affiche municipale n'est pas encore réglée. Le plus curieux, c'est qu'on entend guère parler des pourparlers en cours. Est-ce parce qu'ils n'avaient à rien, ou qu'il y aurait quelque chose à régler encore? Il y a si longtemps que les contribuables attendent qu'ils finissent par s'impatienter.

M. DESIRE LAHAIE EST PARTI POUR QUEBEC

OU IL ASSISTERA A LA SESSION PROVINCIALE.

M. D. Lahaie, notre député provincial, nous quitte lundi soir pour l'ouverture de la session provinciale. Nos lecteurs savent que des questions importantes y seront discutées au cours des deux mois qui vont suivre. Comme nous aurons des élections dans la province au printemps, on peut s'attendre à des séances parlementaires mouvementées.

Dons à l'hôpital St-Michel

A L'OCCASION DU JOUR DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN.

Les dévouées religieuses de l'hôpital St-Michel désirent remercier bien sincèrement, tous ceux qui ont contribué au dîner traditionnel de Noël et du jour de l'An. Suivent les noms des donateurs accompagnés de leur cadeau.

Révérend Joseph Châtelain, curé, \$5; M. J. Beaulne, une poche de patates; Mme D. Banning, \$2; Dr. W. A. Cumming, \$10; M. Albert MacLaren, \$100; Mlle Levina Gorman, boîte de décorations; Mlle Françoise Martin, boîte de décorations; Mme M. A. Mahoney, \$15; M. Laren Lumber Co., \$200; Dr. L. J. Sicard, \$5; Mlle M. et E. McPaul, gâteau, \$2; M. J. W. Surtees, \$5; Mme et Mlle C. Clément, \$5; M. et Mme D. Hamilton, \$2; Dr. W. J. Costello, \$5; M. et Mme F. Kiernan, boîte de fleurs et 5 lbs de chocolat; M. et Mlle Alice Strickland, \$1; M. et Mme F. Ladouceur, \$1; M. et Mme E. Carrière, \$1; Mme D. Pilon, panier de bonbons, \$2; M. et Mme Joseph Paquet, \$5; Mme A. Mongault, \$1; M. John Kealy, \$5; Mme et Mlle Wallace, boîte de chocolat; Electric Reduction Co., \$50; M. le Dr et Mme J. G. Dumont, une douzaine de pampelousses et 5 lbs de chocolats; M. le Dr et Mme Joseph Gagnon, 10 lbs de bacon; M. et Mme R. J. Cameron, un sac de farine, des cerises et canneberges, une boîte d'oranges, des bonbons et une dinde; Mme W. J. Martin, bonbons, noix, laitues, biscuits, bananes, raisins, canneberges, pampelousses; Mme R. J. Phillips, Masson, une boîte d'oranges; M. et Mme L. A. Bissou, biscuits, marmelade, olives, raisins, dattes, plum pudding; Mme Thomas Gauthier, plum pudding; M. et Mme J. Loneragan, huitres; Capitaine J. N. Bothwell, une boîte d'oranges; Mme Régimbal, bonbons, noix, raisins; M. H. J. Spratt, poires, pommes, raisins, bananes; M. et Mme Hervé Latour, une boîte de chocolats; M. John Baker, un poulet; M. et Mme F. C. Dunscomb, 2 poulets; M. N. A. Barents, une boîte de pommes; M. Tom Moran, 2 poulets; M. et Mme Wilfrid Bertrand, 5 lbs de bacon; M. Adrien Malette, un poulet; M. et Mme Alex. Paquette, pommes, oranges, noix, olives, raisins, bonbons, confitures; M. et Mme Pat Cosgrove, une poche de grains; M. Jules Hasman, un jambon; Mme Édouard Mantha, un gâteau; Mme E. Leblanc, une oie; Mme A. M. Lapierre, une boîte d'oranges; Mme Albert McLaren, une boîte d'oranges; Mme G. H. Addy, oranges et bonbons; M. H. Mantha, un gâteau; Mme E. Lahaie, \$1.

AU CLUB LITTÉRAIRE CANADIEN-FRANÇAIS

LE CONFÉRENCIER DE DIMANCHE PROCHAIN A L'UNIVERSITÉ: M. SEBASTIEN CAMILLE ROY, RECTEUR DE LAVAL.

Dimanche prochain, à la salle académique de l'Université, Mgr Camille Roy, supérieur du Séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval, expliquera aux abonnés du Club Littéraire canadien-français d'Ottawa, "Le rôle historique des Lettres Canadiennes". Pareil sujet comporte des développements fort intéressants en eux-mêmes et d'autant plus intéressants au conférencier que l'intérêt que la question peut susciter dans les esprits cultivés. Aussi, il est aisé de prévoir que l'auditoire se disputera les places au Musée de la rue Wilbrod.

Mgr Camille Roy appartient à une famille très ancienne établie à Berthier-en-Bas, et qui a donné à l'épiscopat, au sacerdoce et à la vie religieuse plusieurs de ses nombreux enfants. En effet, Mgr Roy le dit lui-même dans ses "Mémoires canadiens", il n'eut qu'à suivre l'exemple de ses aïeux pour entrer dans le ministère. Frère de S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, qui fut archevêque de Québec, il est frère aussi du R. P. Arsène Roy, le premier des Dominicains d'Ottawa, et de MM. les abbés Édouard-Philéas Roy, curé de la Rivière-du-Loup, et Édouard-Alexandre, curé des Français-de-Pointe-du-Québec en 1894, il devint professeur de rhétorique au Séminaire, puis aumônier, et en 1895, la chaire de littérature française de l'Université Laval de Québec; ces doubles fonctions le conduisirent à 1898, alors qu'il fut nommé "l'Institut catholique de Paris et à la Société des Lettres et Sciences de France en 1900. La Société Royale Admettait en 1904. Depuis cette époque, M. Roy a été nommé professeur de littérature et de l'enseignement de France s'est honoré en lui accordant la croix de la Légion d'honneur.

Ordonné à Québec en 1894, il devint professeur de rhétorique au Séminaire, puis aumônier, et en 1895, la chaire de littérature française de l'Université Laval de Québec; ces doubles fonctions le conduisirent à 1898, alors qu'il fut nommé "l'Institut catholique de Paris et à la Société des Lettres et Sciences de France en 1900. La Société Royale Admettait en 1904. Depuis cette époque, M. Roy a été nommé professeur de littérature et de l'enseignement de France s'est honoré en lui accordant la croix de la Légion d'honneur.

Membre fondateur de la Société du parler français au Canada, Mgr Roy a publié, tant dans le "Bulletin" de la Société que dans la revue de l'Université de "Canada Français", et sous forme de livres très rapidement répandus, des travaux que l'Académie française a voulu couronner deux fois, rendant hommage au groupe de Québec en même temps qu'à l'histoire de la littérature canadienne française. Tous les écoliers connaissent la plupart de ces travaux; une édition anglaise a réapparu dans les provinces anglophones la connaissance du mouvement littéraire canadien depuis ses origines.

Prêcher pendant la guerre la station quadragésimale à Notre-Dame de Montréal, et les Suppléments ont rendu M. Roy très populaire au Canada français, possédant un maître de Péloponnèse sacré. La dernière partie de la saison académique du Club aura donc pour l'inauguration un personnage de la plus haute distinction, et une fois de plus se manifestera l'encourageante collaboration interuniversitaire commencée en 1922. M. le Chanoine Charrier, vice-recteur de l'Université de Montréal, M. l'abbé Arthur Robert de l'Université Laval, et plusieurs autres membres de ces deux institutions, ont apporté au Club français de la parole autorisée, et le public d'Ottawa a droit d'être fier d'une Société qui lui fait connaître par la conférence, les valeurs françaises. La conférence de dimanche prochain commencera à trois heures et demie précises.

CERCLE CHATELAIN

Le cercle Châtelain reprendra, vendredi soir, ses séances d'études. Tous les membres se feront un point d'honneur d'être à la salle des réunions à l'heure. A tous nous souhaitons de se pénétrer davantage du magnifique programme de l'association.

VILLE-MARIE, QUE.

Le 5, sont partis M. le Notaire, Mme Guay et leur jeune fils Gustave pour Montréal, où ils visiteront cence de Noël dans leurs familles.

Nous avons le plaisir, au soir du 27 décembre, de recevoir en notre salle paroissiale les jeunes gens de St-Bruno de Guigues qui venaient exécuter avec un réel succès la tragédie au sens profondément religieux et moralisateur: "La Tour du Nord". Outre chant et musique, il y eut déclamation par M. Drolet qui rendit avec maîtrise "l'Épave". Le Cercle dramatique de St-Bruno de Guigues mérite donc toutes nos félicitations et nous leur souhaitons de poursuivre leur dévouement aux œuvres paroissiales.

des parents et des amis. Mme Guay se rend dans sa famille à Lotbinière. M. Guay, à L'Yves, en visite chez des parents et probablement à Boston pour affaires. Le 7, M. et Mme Wille Chénier: celle-ci séjournera à Ottawa. M. Chénier doit se rendre à Boston pour affaires. Mlle Isabelle Filteau pour Ottawa, où elle va rendre visite à son frère, le R. P. Filteau du Scolasticat ainsi qu'à d'autres parents à Hull. M. Eugène Simard, après avoir passé deux mois ici dans sa famille, est retourné à Québec. Tous nos junioristes et universitaires qui sont venus passer leur vacances pour Montréal, où ils visiteront cence de Noël dans leurs familles.

sont retournés à leur "Alma Mater". Nous leur souhaitons succès et persévérance. De retour. Mlle Antoinette Ethier, de Montréal, où elle a passé quelques jours chez des parents. A Ottawa, elle a rendu visite à ses deux sœurs: St. Ethier au Noviciat des RR. SS. Grises de la Croix et Mlle Marguerite, garde-malade à l'Hôpital-Général. Baptême. Joseph-Camille-Julien, né le 5 janvier, enfant de M. et Mme Henri Girard, Farrain et marraine: M. et Mme Timothé Billard, grands-parents de l'enfant.

Vente de Fourrures de \$500,000.00



CETTE année le volume des ventes en toutes les succursales de la chaîne de magasins Alexandor a atteint les plus hauts chiffres. Les dames se rendirent compte que la qualité Alexandor est supérieure. C'est ce qui les portant à acheter en une si grande quantité. A la fin de cette heureuse saison se présente l'ordre de la direction d'écouler le reste de notre assortiment à presque le prix coûtant et de ne garder aucune fourrure jusqu'à la saison prochaine. Voilà une splendide occasion pour celles qui n'ont pas encore fait leurs achats.

Les modèles Alexandor sont des répliques des modèles d'origine, importés des principaux centres de mode du monde. Si vous désirez vous procurer des conceptions élégantes à un prix modique, ne manquez pas de profiter de cette vente de \$500,000.00.

Notre politique, directement du confectionneur au porteur, assure la plus grande valeur possible aux plus bas prix possibles. A ces prix spéciaux, les Manteaux Alexandor constituent le meilleur placement qui soit en fourrures.

20 Manteaux de Rat Musqué Foncé

Faits de peaux du nord de premier choix, en riche teinte foncée, très en vogue. Confectionnés en fascinantes lignes juvéniles et doublés de doublure de soie artistique. Très chic et d'un très bon user. Prix courant \$225. Pour \$165

12 Manteaux de Phoque Electrique

Une combinaison de bonne qualité et de belle apparence qui enchante les dames de bureau qui désirent un manteau chic et d'un bon user. Ravissants modèles garnis d'écureuil cacao, viatka ou Kolinsky. Prix courant \$245.00. Pour \$149.50

Manteaux de Mouton de Perse

De peaux résistantes, d'un brillant lustré, en élégantes conceptions. Faits en le genre ligne mince si en vogue et garnis d'un collet et de poignets de Martre d'Alaska de premier choix. Extraordinaire aubaine. Prix courant \$285. Pour \$197.50

Manteaux de Phoque Hudson

Un splendide assortiment de divers nouveaux modèles confectionnés de Phoque Hudson du tout premier choix. Ils sont garnis de riche Martre d'Alaska et sont ment doublés. Celles qui désirent un valeur tranchant sur l'ordinaire feront bien de profiter de cette aubaine. Prix courant \$425. Pour \$265

Manteaux de Mouton de Perse

Seulement quelques-uns de ces splendides manteaux d'une extraordinaire fascination. Ils sont faits de pelletteries à ondulation moyenne du tout premier choix, avec long collet châie et poignets de Martre d'Alaska. Les doublures sont brodées à la main. Prix courant \$485. Pour \$325

Manteaux de Phoque Hudson

Ravissantes conceptions, d'une qualité des plus appréciables. Le genre de manteaux qu'il nous fait plaisir d'étiqueter au nom d'Alexandor. Riche fourrure de Rat Musqué du Nord façon phoque qui durera des années. Collet, poignets et revers d'Écureuil brun ou gris. Prix courant \$465. Pour \$325

Manteaux de Rat Musqué

Des manteaux qui plairont grandement en raison de leurs lignes argentées. Collet et poignets de Renard brun ajoutés au chic. Prix courant \$235. Pour \$165

Manteaux d'Écureuil

Ligne mince, texture souple, ces splendides manteaux sont chauds sans peser. Renard cacao. L'effet est sauteur. Etroit et long collet très captivant. Prix courant \$650. Pour \$495

Manteaux de Chat

"Tomboy" Le dernier cri en un élégant mode sportif. De chat canadien du tout premier choix, en coquets modèles collégiats, doublés de tweed écossais. Prix courant \$550. Pour \$375

Manteaux de Phoque

Véritable plaisir à porter de premier choix, avec revers et larges poignets d'écureuil gris. Prix exceptionnel. Prix courant \$325. Pour \$225

Paletots de Chats de Choix pour Hommes

De riche fourrure avec splendides rayures noires. Véritable coupe collégiats. Exceptionnelle à tous les points de vue. Prix courant \$475. Pour \$325

Manteaux Opera de Coney Blanc

Répliques de modèles français, collets et poignets de foxe, fine blanche duvetuse. Un manteau de soirée d'une grande fascination et d'une très bonne qualité. Prix courant \$125. Pour \$85

Manteaux de Taupe

Manteaux de taupe gris souple de choix, en élégante conception mince et garnis de riche renard brun. Très fascinants en leurs coupes et confections. Prix courant \$475. Pour \$250

Broadtail Américain

Un ou deux manteaux d'une qualité exceptionnelle en Broadtail brun, garnis de taupe bronzé et doublés de véritable crêpe peint à la main. Ce qu'il y a de plus fascinant. Prix courant \$450. Pour \$250

SPECIAL

Un luxueux manteau, rat musqué façon phoque, collet, poignets et bordure de renard rouge naturel. Peaux spécialement choisies et bien assorties. Modèle copié d'une conception parisienne, et doublure très fascinante. C'est un de nos plus attrayants manteaux. Prix courant \$675.00. Prix spécial, \$450.00

Aussi un splendide assortiment d'Echarpes et autres parures de cou de Renard, Martre, Écureuil et autres fourrures en vogue.

67, rue Sparks - OTTAWA

MONTREAL HALIFAX HAMILTON OTTAWA WINDSOR LONDON

OUVREZ VOS YEUX

UNE SPLENDE IDE OCCASION

Fonds de Banqueroute

de Boyer et Normand

ECOULEMENT AU PRIX DU GROS!

Nous avons acheté cet assortiment de V. Lamotte, syndic du Fonds de Banqueroute de Boyer et Normand, à un très bas prix dans la plaine. C'est toute de la marchandise de première qualité, et aux prix auxquels nous la vendons, vous effectuerez de très appréciables économies. Agissez promptement et venez de bonne heure!

Complots pour Hommes

150 pour écouler. Prix courants de \$26.50 à \$39. Pour écouler à MOITIE PRIX

Chaussures

Bottines de Veau pour Hommes. Tan et noires. Prix courant \$4. Pour \$2.98

Oxfords de Veau pour Hommes. Prix courants \$1.50 à \$6. Pour écouler à \$2.75

Souliers à Courroies de Cuir Verré pour Dames. Prix courants \$2.95. Pour écouler à \$2.25

Bottines et Souliers pour Garçonnettes et Fillettes

Un gros assortiment de modèles et de cuir. Tous à 40% d'escompte sur les prix réguliers.

PANTALONS DE TRAVAIL POUR HOMMES

De tissu envers duveté d'extra bonne qualité

Faits de duck croisé extra épais, avec poches résistantes. Coutures doubles piéces. Noirs et kaki. Prix courant \$2.25. Pour écouler, la paire \$2.20

L'Endroit

63, rue Clarence

(Angle de l'ave Parent)

Pardessus

d'Hiver pour Hommes

Prix rég. \$26.50. Pour écouler à \$13.95

Pardessus de Printemps et d'Automne pour Hommes. Dans les teintes de marine. Brun gris. Prix courants \$16.50 à \$22.00. Pour écouler à \$6.95

Chemises

100 chemises de négligé pour hommes, en attrayantes dispositions rayées. Toute de la nouvelle marchandise. Prix courant 95c. Pour écouler à 45c

Limite de 2 à chaque client.

Paquets Surprises

Se composant d'articles utiles pour dames, messieurs ou enfants. Prix courants de 65c à \$2. 59c

Articles pour Hommes

Sous-Vêtements à Côtes de Pure Laine Écossaise pour Hommes. Camisoles et caleçons. Prix courant \$1.25. Pour \$1.19

Chemises de Travail pour Hommes. De chambray et de duck rayé noir et blanc. Prix courant \$1.25. Pour 89c

Salopettes "Headlight" et "Walker". Rayures bleu et blanc, et tout noir. Prix courant \$2.49. Pour \$1.98

Clagues

Clagues pour Hommes, marque Dominion de 1ère qualité. Toutes les pointures de 6 à 11. Pour ajuster toute chaussure. Prix courant \$1.25. Pour écouler à 75c

Clagues pour Dames, marque Dominion de 1ère qualité. Pointures 2 1/2 à 7. Tous les modèles. Prix courant 75c. Pour écouler à 40c

Clagues pour Enfants, pour écouler à des bas prix correspondants.

Articles pour Hommes

Cinquante habits pour garçons, avec deux boutons, de \$25. Cent pantalons pour hommes, réguliers de 6 à 8 pointures, pour \$3.05.

L. A. LAHAIE Marchand-tailleur

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Florence Chartrand, fille de M. et Mme Moïse Chartrand, à M. Albert Labonté, fils de M. et Mme Ovide Labonté, sera célébré le 18 janvier prochain.

CARNET SOCIAL

M. et Mme J. F. Beaudry sont revenus d'un voyage à Montréal. Mlle Elisa Guindon est en visite à Rockland, chez ses parents, MM. Wilbrod et Georges Cadieux, ainsi que M. E. Guindon.

Mlle Florida Dubé est de retour d'un voyage d'un semaine à Montréal.

M. Alcide Touchette est l'hôte de M. Omer Lalonde, de Cumberland.

M. Marius Lacombe, banquier, est revenu d'un séjour à Ottawa, à l'occasion des fêtes, durant lequel il visita M. et Mme Georges Paquette, Mathias Ladouceur et Albert Lacombe.

SON ETAT EST CRITIQUE

Mme Charles Lévesque qui s'est infligé des brûlures graves lors d'un incendie de dimanche dernier, est dans un état critique, nous assure-t-on. On ne peut, à l'heure actuelle, diagnostiquer son cas, autrement que critique.

Avez-vous acheté un livre canadien, cette semaine?

Rappelez-vous l'adresse: 63, rue Clarence, Ottawa. Un véritable Ecoulement de Banqueroute. Tout est en vente, y compris les installations.

Quand vous avez quelque chose à vendre c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermédiaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". ESSAYEZ AUJOURD'HUI

TARIF DES ANNONCES CLASSES

1- Publications, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, funérailles, remerciements, offres de mariage, assemblées, nomenclatures - COMPACT (maximum 60 mots) - 10 sous - 10 jours - 50 sous - 20 jours - 1.00 sous - 30 jours - 1.50 sous - 40 jours - 2.00 sous - 50 jours - 2.50 sous - 60 jours - 3.00 sous - 70 jours - 3.50 sous - 80 jours - 4.00 sous - 90 jours - 4.50 sous - 100 jours - 5.00 sous - 110 jours - 5.50 sous - 120 jours - 6.00 sous - 130 jours - 6.50 sous - 140 jours - 7.00 sous - 150 jours - 7.50 sous - 160 jours - 8.00 sous - 170 jours - 8.50 sous - 180 jours - 9.00 sous - 190 jours - 9.50 sous - 200 jours - 10.00 sous - 210 jours - 10.50 sous - 220 jours - 11.00 sous - 230 jours - 11.50 sous - 240 jours - 12.00 sous - 250 jours - 12.50 sous - 260 jours - 13.00 sous - 270 jours - 13.50 sous - 280 jours - 14.00 sous - 290 jours - 14.50 sous - 300 jours - 15.00 sous - 310 jours - 15.50 sous - 320 jours - 16.00 sous - 330 jours - 16.50 sous - 340 jours - 17.00 sous - 350 jours - 17.50 sous - 360 jours - 18.00 sous - 370 jours - 18.50 sous - 380 jours - 19.00 sous - 390 jours - 19.50 sous - 400 jours - 20.00 sous - 410 jours - 20.50 sous - 420 jours - 21.00 sous - 430 jours - 21.50 sous - 440 jours - 22.00 sous - 450 jours - 22.50 sous - 460 jours - 23.00 sous - 470 jours - 23.50 sous - 480 jours - 24.00 sous - 490 jours - 24.50 sous - 500 jours - 25.00 sous - 510 jours - 25.50 sous - 520 jours - 26.00 sous - 530 jours - 26.50 sous - 540 jours - 27.00 sous - 550 jours - 27.50 sous - 560 jours - 28.00 sous - 570 jours - 28.50 sous - 580 jours - 29.00 sous - 590 jours - 29.50 sous - 600 jours - 30.00 sous - 610 jours - 30.50 sous - 620 jours - 31.00 sous - 630 jours - 31.50 sous - 640 jours - 32.00 sous - 650 jours - 32.50 sous - 660 jours - 33.00 sous - 670 jours - 33.50 sous - 680 jours - 34.00 sous - 690 jours - 34.50 sous - 700 jours - 35.00 sous - 710 jours - 35.50 sous - 720 jours - 36.00 sous - 730 jours - 36.50 sous - 740 jours - 37.00 sous - 750 jours - 37.50 sous - 760 jours - 38.00 sous - 770 jours - 38.50 sous - 780 jours - 39.00 sous - 790 jours - 39.50 sous - 800 jours - 40.00 sous - 810 jours - 40.50 sous - 820 jours - 41.00 sous - 830 jours - 41.50 sous - 840 jours - 42.00 sous - 850 jours - 42.50 sous - 860 jours - 43.00 sous - 870 jours - 43.50 sous - 880 jours - 44.00 sous - 890 jours - 44.50 sous - 900 jours - 45.00 sous - 910 jours - 45.50 sous - 920 jours - 46.00 sous - 930 jours - 46.50 sous - 940 jours - 47.00 sous - 950 jours - 47.50 sous - 960 jours - 48.00 sous - 970 jours - 48.50 sous - 980 jours - 49.00 sous - 990 jours - 49.50 sous - 1000 jours - 50.00 sous

17 Hommes demandés

SOLICITEUR, parlant français et anglais pour travailler dans bon territoire dans la ville. S'adresser entre 9 et 11 heures à m 152 Rideau. 17-9

19 Instituteurs demandés

INSTITUTEUR demandé pour enseigner français et anglais pour municipalité de la ville de Québec. S'adresser à M. J. Lafleur, sous-secrétaire-trésorier, Office de la Ville, Québec. 19-10

20 Elèves demandés

A BAS MAUVAIS STENOGRAPHE, Sténographe Perrat-Dupuy, Bilingue, 3 mois Approuvé Conseil Instruction Publique Commission Sténographe Auteur en enseignement par correspondance ou sur place. 158 sténographes officiels. Institut 516 St-Jacques, Québec. S'adresser à M. Perrat, Montréal, Plateau 2660. 20

21 A louer

BOULANGERIE, Bon marché, annexe bien complie. Ecrire boîte 134, Foley, Montréal. 21-10

24 Chambres à louer

DEUX CHAMBRES confortables en famille privée. S'adresser 241 Rideau, Ottawa. 24-12

25 A vendre

BON TABAC CANADIEN, en ballots de 10 livres à 18.00. Bon tabac Québécois, en ballots de 10 livres, 25.00. S'adresser à M. J. Lafleur, 241 Rideau, Ottawa. 25-9

26 Maisons à vendre

BONNE MAISON à vendre. S'adresser 344 Booth St. S. 26-9

30 Divers

LA MAISON LABROS, 129 Montcalm, Hull, 2443. Manufacture de matériels, meubles réparés, emballages. Satisfait ou remboursé. Demandez nos prix. 30-82

36 Assurances

J. HENRI BELANGER - Assurances feu. Etabli en 1899, 119, Principale Hull. S. 2059, 2022. 36

38 Autos et accessoires

PAUL ROCHON - Valeuriste, Machines les plus modernes. Service de carter (crank-case) gratis. 65, Victoria, Hull, S. 5603. Satisfait. 38

45 Fourrures

MESDAMES - Faites réparer vos fourrures par des experts. Doubleur \$10 et plus. 45-12

18 Positions demandées

COMPAGNON BOULANGER ayant beaucoup d'expérience. S'adresser Jules Pratton, 49 1/2 Fairbank, Hull. 18-11

25a-Articles d'Occasions

KRONIC, paie les plus hauts prix pour les meubles et vêtements. R. 3351, 13-24A

48 Combustible

CRUTES (slabs) bois mou, \$2.50; blocs, \$3.00. Dale, S. 2132. 48-13

55 Peintres-décorateurs

GAREAU - Pour vos travaux de décoration en peinture, consultez-nous. Prix modiques. 130 Nelson, Tél. Rid. 2421-W. 55

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAD - Entretien-plâtrier. Expert en stucos. Demandez satisfaction. 82 St-François, S. 2247-W. 57

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18, rue Rideau, Québec. 1836; 2, rue Châteauguay, S. 2950. 78

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C. R. avocat, Ottawa, Québec, 18, rue Rideau, Ottawa. (Edifice Banque Nationale). Tél. Québec 240. 79

80 Médecins

DOCTEUR E. PERRAS, B. A., M. D. Médecin chirurgien. En charge du Rayon X à l'Hôpital du Sacré-Coeur, Hull. 77 Champlain, Hull, S. 3743. 80

81 Spécialistes

Dr. J.-L. LAMY, Gynécologue à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladies des femmes. 211 Stewart, Tél. Rid. 1818. 81

82 Dentistes

DOCTEUR J.-A. GAUTHIER, Edifice de l'Union St-Joseph, 327, rue Dalhousie, Ottawa, Tél. Rid. 4248. 82

OCULISTE

SPECIALISTE

Dr Adolphe Drouin

Des Hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, Oreilles, Nez et Gorge. Attaché à l'Hôpital Général. Consult. 11-12, 25, 31, 37, 43, 49, 55, 61, 67, 73, 79, 85, 91, 97, 103, 109, 115, 121, 127, 133, 139, 145, 151, 157, 163, 169, 175, 181, 187, 193, 199, 205, 211, 217, 223, 229, 235, 241, 247, 253, 259, 265, 271, 277, 283, 289, 295, 301, 307, 313, 319, 325, 331, 337, 343, 349, 355, 361, 367, 373, 379, 385, 391, 397, 403, 409, 415, 421, 427, 433, 439, 445, 451, 457, 463, 469, 475, 481, 487, 493, 499, 505, 511, 517, 523, 529, 535, 541, 547, 553, 559, 565, 571, 577, 583, 589, 595, 601, 607, 613, 619, 625, 631, 637, 643, 649, 655, 661, 667, 673, 679, 685, 691, 697, 703, 709, 715, 721, 727, 733, 739, 745, 751, 757, 763, 769, 775, 781, 787, 793, 799, 805, 811, 817, 823, 829, 835, 841, 847, 853, 859, 865, 871, 877, 883, 889, 895, 901, 907, 913, 919, 925, 931, 937, 943, 949, 955, 961, 967, 973, 979, 985, 991, 997, 1003, 1009, 1015, 1021, 1027, 1033, 1039, 1045, 1051, 1057, 1063, 1069, 1075, 1081, 1087, 1093, 1099, 1105, 1111, 1117, 1123, 1129, 1135, 1141, 1147, 1153, 1159, 1165, 1171, 1177, 1183, 1189, 1195, 1201, 1207, 1213, 1219, 1225, 1231, 1237, 1243, 1249, 1255, 1261, 1267, 1273, 1279, 1285, 1291, 1297, 1303, 1309, 1315, 1321, 1327, 1333, 1339, 1345, 1351, 1357, 1363, 1369, 1375, 1381, 1387, 1393, 1399, 1405, 1411, 1417, 1423, 1429, 1435, 1441, 1447, 1453, 1459, 1465, 1471, 1477, 1483, 1489, 1495, 1501, 1507, 1513, 1519, 1525, 1531, 1537, 1543, 1549, 1555, 1561, 1567, 1573, 1579, 1585, 1591, 1597, 1603, 1609, 1615, 1621, 1627, 1633, 1639, 1645, 1651, 1657, 1663, 1669, 1675, 1681, 1687, 1693, 1699, 1705, 1711, 1717, 1723, 1729, 1735, 1741, 1747, 1753, 1759, 1765, 1771, 1777, 1783, 1789, 1795, 1801, 1807, 1813, 1819, 1825, 1831, 1837, 1843, 1849, 1855, 1861, 1867, 1873, 1879, 1885, 1891, 1897, 1903, 1909, 1915, 1921, 1927, 1933, 1939, 1945, 1951, 1957, 1963, 1969, 1975, 1981, 1987, 1993, 1999, 2005, 2011, 2017, 2023, 2029, 2035, 2041, 2047, 2053, 2059, 2065, 2071, 2077, 2083, 2089, 2095, 2101, 2107, 2113, 2119, 2125, 2131, 2137, 2143, 2149, 2155, 2161, 2167, 2173, 2179, 2185, 2191, 2197, 2203, 2209, 2215, 2221, 2227, 2233, 2239, 2245, 2251, 2257, 2263, 2269, 2275, 2281, 2287, 2293, 2299, 2305, 2311, 2317, 2323, 2329, 2335, 2341, 2347, 2353, 2359, 2365, 2371, 2377, 2383, 2389, 2395, 2401, 2407, 2413, 2419, 2425, 2431, 2437, 2443, 2449, 2455, 2461, 2467, 2473, 2479, 2485, 2491, 2497, 2503, 2509, 2515, 2521, 2527, 2533, 2539, 2545, 2551, 2557, 2563, 2569, 2575, 2581, 2587, 2593, 2599, 2605, 2611, 2617, 2623, 2629, 2635, 2641, 2647, 2653, 2659, 2665, 2671, 2677, 2683, 2689, 2695, 2701, 2707, 2713, 2719, 2725, 2731, 2737, 2743, 2749, 2755, 2761, 2767, 2773, 2779, 2785, 2791, 2797, 2803, 2809, 2815, 2821, 2827, 2833, 2839, 2845, 2851, 2857, 2863, 2869, 2875, 2881, 2887, 2893, 2899, 2905, 2911, 2917, 2923, 2929, 2935, 2941, 2947, 2953, 2959, 2965, 2971, 2977, 2983, 2989, 2995, 3001, 3007, 3013, 3019, 3025, 3031, 3037, 3043, 3049, 3055, 3061, 3067, 3073, 3079, 3085, 3091, 3097, 3103, 3109, 3115, 3121, 3127, 3133, 3139, 3145, 3151, 3157, 3163, 3169, 3175, 3181, 3187, 3193, 3199, 3205, 3211, 3217, 3223, 3229, 3235, 3241, 3247, 3253, 3259, 3265, 3271, 3277, 3283, 3289, 3295, 3301, 3307, 3313, 3319, 3325, 3331, 3337, 3343, 3349, 3355, 3361, 3367, 3373, 3379, 3385, 3391, 3397, 3403, 3409, 3415, 3421, 3427, 3433, 3439, 3445, 3451, 3457, 3463, 3469, 3475, 3481, 3487, 3493, 3499, 3505, 3511, 3517, 3523, 3529, 3535, 3541, 3547, 3553, 3559, 3565, 3571, 3577, 3583, 3589, 3595, 3601, 3607, 3613, 3619, 3625, 3631, 3637, 3643, 3649, 3655, 3661, 3667, 3673, 3679, 3685, 3691, 3697, 3703, 3709, 3715, 3721, 3727, 3733, 3739, 3745, 3751, 3757, 3763, 3769, 3775, 3781, 3787, 3793, 3799, 3805, 3811, 3817, 3823, 3829, 3835, 3841, 3847, 3853, 3859, 3865, 3871, 3877, 3883, 3889, 3895, 3901, 3907, 3913, 3919, 3925, 3931, 3937, 3943, 3949, 3955, 3961, 3967, 3973, 3979, 3985, 3991, 3997, 4003, 4009, 4015, 4021, 4027, 4033, 4039, 4045, 4051, 4057, 4063, 4069, 4075, 4081, 4087, 4093, 4099, 4105, 4111, 4117, 4123, 4129, 4135, 4141, 4147, 4153, 4159, 4165, 4171, 4177, 4183, 4189, 4195, 4201, 4207, 4213, 4219, 4225, 4231, 4237, 4243, 4249, 4255, 4261, 4267, 4273, 4279, 4285, 4291, 4297, 4303, 4309, 4315, 4321, 4327, 4333, 4339, 4345, 4351, 4357, 4363, 4369, 4375, 4381, 4387, 4393, 4399, 4405, 4411, 4417, 4423, 4429, 4435, 4441, 4447, 4453, 4459, 4465, 4471, 4477, 4483, 4489, 4495, 4501, 4507, 4513, 4519, 4525, 4531, 4537, 4543, 4549, 4555, 4561, 4567, 4573, 4579, 4585, 4591, 4597, 4603, 4609, 4615, 4621, 4627, 4633, 4639, 4645, 4651, 4657, 4663, 4669, 4675, 4681, 4687, 4693, 4699, 4705, 4711, 4717, 4723, 4729, 4735, 4741, 4747, 4753, 4759, 4765, 4771, 4777, 4783, 4789, 4795, 4801, 4807, 4813, 4819, 4825, 4831, 4837, 4843, 4849, 4855, 4861, 4867, 4873, 4879, 4885, 4891, 4897, 4903, 4909, 4915, 4921, 4927, 4933, 4939, 4945, 4951, 4957, 4963, 4969, 4975, 4981, 4987, 4993, 4999, 5005, 5011, 5017, 5023, 5029, 5035, 5041, 5047, 5053, 5059, 5065, 5071, 5077, 5083, 5089, 5095, 5101, 5107, 5113, 5119, 5125, 5131, 5137, 5143, 5149, 5155, 5161, 5167, 5173, 5179, 5185, 5191, 5197, 5203, 5209, 5215, 5221, 5227, 5233, 5239, 5245, 5251, 5257, 5263, 5269, 5275, 5281, 5287, 5293, 5299, 5305, 5311, 5317, 5323, 5329, 5335, 5341, 5347, 5353, 5359, 5365, 5371, 5377, 5383, 5389, 5395, 5401, 5407, 5413, 5419, 5425, 5431, 5437, 5443, 5449, 5455, 5461, 5467, 5473, 5479, 5485, 5491, 5497, 5503, 5509, 5515, 5521, 5527, 5533, 5539, 5545, 5551, 5557, 5563, 5569, 5575, 5581, 5587, 5593, 5599, 5605, 5611, 5617, 5623, 5629, 5635, 5641, 5647, 5653, 5659, 5665, 5671, 5677, 5683, 5689, 5695, 5701, 5707, 5713, 5719, 5725, 5731, 5737, 5743, 5749, 5755, 5761, 5767, 5773, 5779, 5785, 5791, 5797, 5803, 5809, 5815, 5821, 5827, 5833, 5839, 5845, 5851, 5857, 5863, 5869, 5875, 5881, 5887, 5893, 5899, 5905, 5911, 5917, 5923, 5929, 5935, 5941, 5947, 5953, 5959, 5965, 5971, 5977, 5983, 5989, 5995, 6001, 6007, 6013, 6019, 6025, 6031, 6037, 6043, 6049, 6055, 6061, 6067, 6073, 6079, 6085, 6091, 6097, 6103, 6109, 6115, 6121, 6127, 6133, 6139, 6145, 6151, 6157, 6163, 6169, 6175, 6181, 6187, 6193, 6199, 6205, 6211, 6217, 6223, 6229, 6235, 6241, 6247, 6253, 6259, 6265, 6271, 6277, 6283, 6289, 6295, 6301, 6307, 6313, 6319, 6325, 6331, 6337, 6343, 6349, 6355, 6361, 6367, 6373, 6379, 6385, 6391, 6397, 6403, 6409, 6415, 6421, 6427, 6433, 6439, 6445, 6451, 6457, 6463, 6469, 6475, 6481, 6487, 6493, 6499, 6505, 6511, 6517, 6523, 6529, 6535, 6541, 6547, 6553, 6559, 6565, 6571, 6577, 6583, 6589, 6595, 6601, 6607, 6613, 6619, 6625, 6631, 6637, 6643, 6649, 6655, 6661, 6667, 6673, 6679, 6685, 6691, 6697, 6703, 6709, 6715, 6721, 6727, 6733, 6739, 6745, 6751, 6757, 6763, 6769, 6775, 6781, 6787, 6793, 6799, 6805, 6811, 6817, 6823, 6829, 6835, 6841, 6847, 6853, 6859, 6865, 6871, 6877, 6883, 6889, 6895, 6901, 6907, 6913, 6919, 6925, 6931, 6937, 6943, 6949, 6955, 6961, 6967, 6973, 6979, 6985, 6991, 6997, 7003, 7009, 7015, 7021, 7027, 7033, 7039, 7045, 7051, 7057, 7063, 7069, 7075, 7081, 7087, 7093, 7099, 7105, 7111, 7117, 7123, 7129, 7135, 7141, 7147, 7153, 7159, 7165, 7171, 7177, 7183, 7189, 7195, 7201, 7207, 7213, 7219, 7225, 7231, 7237, 7243, 7249, 7255, 7261, 7267, 7273, 7279, 7285, 7291, 7297, 7303, 7309, 7315, 7321, 7327, 7333, 7339, 7345, 7351, 7357, 7363, 7369, 7375, 7381, 7387, 7393, 7399, 7405, 7411, 7417, 7423, 7429, 7435, 7441, 7447, 7453, 7459, 7465, 7471, 7477, 7483, 7489, 7495, 7501, 7507, 7513, 7519, 7525, 7531, 7537, 7543, 7549, 7555, 7561, 7567, 7573, 7579, 7585, 7591, 7597, 7603, 7609, 7615, 7621, 7627, 7633, 7639, 7645, 7651, 7657, 7663, 7669, 7675, 7681, 7687, 7693, 7699, 7705, 7711, 7717, 7723, 7729, 7735, 7741, 7747, 7753, 7759, 7765, 7771, 7777, 7783, 7789, 7795, 7801, 7807, 7813, 7819, 7825, 7831, 7837, 7843, 7849, 7855, 7861, 7867, 7873, 7879, 7885, 7891, 7897, 7903, 7909, 7915, 7921, 7927, 7933, 7939, 7945, 7951, 7957, 7963, 7969, 7975, 7981, 7987, 7993, 7999, 8005, 8011, 8017, 8023, 8029, 8035, 8041, 8047, 8053, 8059, 8065, 8071, 8077, 8083, 8089, 8095, 8101, 8107, 8113, 8119, 8125, 8131, 8137, 8143, 8149, 8155, 8161, 8167, 8173, 8179, 8185, 8191, 8197,

Faits-Ottawa

Les pompiers du poste 8 se sont rendus à 8 heures 49 ce matin à la demeure de M. A. Macdonald, 312 rue Frank, pour un commencement d'incendie.

Après l'accident, la locomotive ne pouvant plus fonctionner, les voyageurs furent transférés du train n° 51 au train No 53 venant de Montréal. Ce dernier train n'entra en gare qu'à 10 heures soit 20 minutes en retard.

Un incendie qui s'est déclaré dans la placard de vêtements à la demeure de S. Brunet, 177 rue Waverley, vers minuit hier soir, a fait de nombreux dégâts.

Après l'arrestation de M. J. B. Hunter, sous-ministre des Travaux publics, en vue d'élargir le chemin dans la rue Wellington, entre la place d'Armes et la rue Bank, afin de faciliter la circulation et le stationnement des véhicules.

Une délégation des autorités municipales, composée de MM. Balharrie, McElroy, MacCallum, Askwith et Hoppewell, a eu une entrevue ce matin avec M. J. B. Hunter, sous-ministre des Travaux publics, en vue d'élargir le chemin dans la rue Wellington.

Le percepteur M. Laporte a été nommé par le conseil municipal pour occuper le poste de percepteur de la ville d'Eastview.

Le percepteur M. Laporte a été nommé par le conseil municipal pour occuper le poste de percepteur de la ville d'Eastview.

Le percepteur M. Laporte a été nommé par le conseil municipal pour occuper le poste de percepteur de la ville d'Eastview.

Advertisement for A.M. LAFRENIÈRE, optician, located at 99, rue Rideau.

LA COMMISSION DE POLICE ABOLIE A EASTVIEW

REUNI EN ASSEMBLÉE SPÉCIALE, LE COMITÉ MUNICIPAL EN DÉCIDE AINSI. LES COMITÉS SONT NOMMÉS.

Plusieurs comités ont été nommés hier soir à l'Assemblée spéciale du conseil de la ville d'Eastview. La commission de police a été définitivement abolie comme mesure d'économie et remplacée par un comité de la police composé du maire, du préfet et du sous-préfet.

Plusieurs questions revinrent sur le tapis. Entre autres, celles des arrérages des taxes et celle aussi des autobus. L'association municipale d'Eastview par l'entremise de son président M. J. B. Hunter, demanda au conseil de ne pas approuver le conseil dans toutes les mesures d'économie qui se font prises et demande au conseil de faire tout en son pouvoir pour protéger le service d'autobus d'Eastview contre la concurrence "injuste" que lui fait l'Ottawa Electric.

On sent le besoin de mettre en vigueur une politique de grande économie. Le conseil municipal a donc adopté la situation financière difficile de la ville, créée par les arrérages dans les taxes.

LES COMITÉS Les comités suivants, formés par un comité composé du maire Desrosiers, le préfet Langelier et le sous-préfet Mainville, furent approuvés par le conseil.

Travaux Publics: D. Langelier, président; D. Nault, L. Roy et A. Brunet. Finance: A. Mainville, prés.; J. Dutilleul, J. Thomas; D. Nault, préfet; L. Portelance, sous-préfet.

Bureau d'Hygiène: J. B. Richard, J. Garriépy et W. J. Kipp. Comité de Police: le maire Desrosiers, le préfet Langelier et le sous-préfet Mainville.

En faisant rapport au nom du comité de nomination des comités du conseil, M. le maire Desrosiers déclara que les membres de la commission de police n'ont pas été nommés parce qu'on voulait d'abord connaître l'opinion du conseil quant à l'abolition de cette commission.

Depuis assez longtemps on parlait de l'abolition de cette commission. Le maire déclare qu'il y était d'abord décidé, mais qu'aujourd'hui, parce que cette commission est coûteuse pour la ville, M. le préfet Langelier se déclare aussi en faveur de l'abolition.

Le percepteur M. Laporte a été nommé par le conseil municipal pour occuper le poste de percepteur de la ville d'Eastview.

Le percepteur M. Laporte a été nommé par le conseil municipal pour occuper le poste de percepteur de la ville d'Eastview.

Le percepteur M. Laporte a été nommé par le conseil municipal pour occuper le poste de percepteur de la ville d'Eastview.

DES PROCÉDURES LEGALES CONTRE M. B. BILLINGS

ON A PRIS CETTE DÉCISION HIER A UNE ASSEMBLÉE DU NOUVEAU CONSEIL DU CANTON DE GLOUCESTER.

A une assemblée privée tenue hier après-midi à 2 heures et demie, le nouveau conseil du Canton de Gloucester a décidé de prendre des procédures légales contre M. Bradish Billings, qui a récemment été suspendu de ses fonctions.

Une vérification des livres du secrétaire-trésorier par les vérificateurs Crawley a démontré un déficit d'environ \$43,000 dans les finances du canton de Gloucester.

Lors d'une récente assemblée, le nouveau conseil du canton a suspendu M. Billings. Hier, les membres ont décidé à l'unanimité de poursuivre M. Billings pour recouvrer les livres du trésorier que ce dernier refuse de rendre et la somme de \$43,000 qui forme le sol-disant déficit dans les fonds du canton.

De plus, les membres ont nommé le nouvel avocat du canton, D. Roy Kennedy et le préfet Thomas A. Pratt pour se rendre à Toronto et demander que le gouvernement provincial intente une poursuite contre M. Billings.

Quant à M. Billings, il refuse absolument de remettre ses livres en tant que le vérificateur Crawley déclarait que le vérificateur Crawley n'avait pas le droit légal de faire la vérification des livres.

M. Billings, dans une lettre qu'il a écrite au nouveau préfet Spratt, dit qu'il ne fera pas remise des livres avant que la vérification en ait été faite par des auditeurs dûment nommés et avant que ses comptes aient été adoptés légalement par le conseil.

Le conseil a décidé de nommer un nouveau trésorier dans les circonstances actuelles serait une injustice. Par ailleurs, M. Billings ne toujours les accusations qu'on fait contre lui.

Le conseil a décidé de nommer un nouveau percepteur dans les circonstances actuelles serait une injustice. Par ailleurs, M. Billings ne toujours les accusations qu'on fait contre lui.

Le conseil a décidé de nommer un nouveau percepteur dans les circonstances actuelles serait une injustice. Par ailleurs, M. Billings ne toujours les accusations qu'on fait contre lui.

Le conseil a décidé de nommer un nouveau percepteur dans les circonstances actuelles serait une injustice. Par ailleurs, M. Billings ne toujours les accusations qu'on fait contre lui.

Le conseil a décidé de nommer un nouveau percepteur dans les circonstances actuelles serait une injustice. Par ailleurs, M. Billings ne toujours les accusations qu'on fait contre lui.

Le conseil a décidé de nommer un nouveau percepteur dans les circonstances actuelles serait une injustice. Par ailleurs, M. Billings ne toujours les accusations qu'on fait contre lui.

Le conseil a décidé de nommer un nouveau percepteur dans les circonstances actuelles serait une injustice. Par ailleurs, M. Billings ne toujours les accusations qu'on fait contre lui.

L'ÉPARGNE AUGMENTE DE \$20,000,000

Le ministère du commerce a enregistré pour le mois de novembre 1926 une augmentation de près de \$20,000,000 dans les épargnes dans les différents banques canadiennes. Le montant total des dépôts a été de \$1,367,295,012.

Table showing financial statistics for Nov. 1926, including deposits, circulation, and interest.

DEUX CAUSES CRIMINELLES AUX ASSISES

LES ASSISES D'HIVER DE LA COUR SUPRÊME D'ONTARIO S'OUVRIRONT LUNDI PROCHAIN - LE JUGE KELLY PRÉSIDENT.

Les assises d'hiver de la Cour Suprême d'Ontario s'ouvriront lundi prochain le 17 janvier à une heure de l'après-midi, à la cour de comté, rue Nicolas, sous la présidence de son honneur le juge Kelly.

Deux causes criminelles seulement et trois avec jury et deux sans jury seront entendues. Plusieurs causes anciennes reviennent sur le tapis.

Les causes criminelles sont celles de John Cochrane, de Montréal, accusé d'homicide involontaire, la suite de la mort de Mme Margaret O'Connor en juillet dernier.

Les causes civiles sont celles de Max Uditky contre les Ottawa Vaad Hakahres en réclamation de \$10,000 de dommages.

Les causes civiles sont celles de Max Uditky contre les Ottawa Vaad Hakahres en réclamation de \$10,000 de dommages.

Les causes civiles sont celles de Max Uditky contre les Ottawa Vaad Hakahres en réclamation de \$10,000 de dommages.

Les causes civiles sont celles de Max Uditky contre les Ottawa Vaad Hakahres en réclamation de \$10,000 de dommages.

Les causes civiles sont celles de Max Uditky contre les Ottawa Vaad Hakahres en réclamation de \$10,000 de dommages.

Les causes civiles sont celles de Max Uditky contre les Ottawa Vaad Hakahres en réclamation de \$10,000 de dommages.

Les causes civiles sont celles de Max Uditky contre les Ottawa Vaad Hakahres en réclamation de \$10,000 de dommages.

Les causes civiles sont celles de Max Uditky contre les Ottawa Vaad Hakahres en réclamation de \$10,000 de dommages.

Advertisement for SOIE --- Rég. \$2.50 à \$4.50, pour \$1.50, featuring Murphy-Gamble Limited.

Advertisement for MURPHY-GAMBLE LIMITED, featuring various fabrics and clothing items.

ILS ONT AVOUÉ LEUR CULPABILITÉ; SENTENCE DEMAIN

GASTON ROCQUÉ, LUCIEN MARION ET LUCIEN MORIN AVOUENT LEURS VOIES EN COUR DE POLICE CE MATIN.

Gaston Rocqué, 21 ans, Lucien Marion, 17 ans, et Lucien Morin, 19 ans, ont avoué en cour de police ce matin qu'ils avaient volé dix revolvers, 5 paires de lunettes d'approche, un compas d'ingénieur, dans l'édifice des souvenirs de guerre, près des Archives, rue Sussex.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Le magistrat Joynt, qui siégeait en cour de police ce matin, a remis la sentence des trois coupables à demain le 14 janvier. Il arriverait à ce que les parents soient présents lors de l'imposition de la peine.

Advertisement for VOYEZ le "Droit" de Vendredi Soir, featuring Dominion House & Co.